



PADT
Après 4 ans de mise
en œuvre

Des résultats à l'image de l'excellence des relations entre le Bénin et l'Union européenne

(Des ministères, les 12 préfectures et 35 communes impactés)

03

Editorial

Le PADT à l'heure du Bilan

07

Appui du PADT au niveau central

Plus de 35 milliards FCFA en appui budgétaire pour abonder le Fonds d'Appui au Développement Communal (FADEC)

14

Appui au niveau déconcentré

Des moyens roulants, des outils techniques, informatiques et bureautiques pour renforcer l'action des structures déconcentrées dans le processus de décentralisation

24

Appui du PADT au niveau décentralisé

35 communes bénéficient plus de 2 milliards pour promouvoir l'économie locale à travers 12 projets innovants de développement territorial

54

Les acteurs du PADT

Zoom sur les acteurs du Programme

Numéro hors série de Novembre 2021

Conçu et réalisé par : CCEEDDH

Directeur de publication : Marc OKRY

Supervision, collecte et rédaction

Collecte, rédaction & images

Rédaction & corrections

Conception & mise en page

Gestion financière & Logistique

Franck S. KINNINVO

Sylvain H. BAHOUNTCHI

Félicité E. GOUNON

Wilfried A. DAKIN

Yves C. ZAKPE

Avec l'appui de: **Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale** et l'**Unité de Gestion du Cadre de Partenariat avec l'Union Européenne (UG-CPUB)**

Le PADT à l'heure du bilan



Marc OKRY, Chef Projet Régisseur du PADT

Fin mars 2022, la phase opérationnelle du Programme d'Appui au Développement Territorial (PADT) financé sur le 11ème Fond Européen de Développement (FED) est arrivé à son terme. Ce programme aura laissé des traces indélébiles dans l'ensemble du dispositif de la décentralisation, de la déconcentration et de l'aménagement du territoire au Bénin. L'impact du PADT témoigne de l'excellence de la coopération entre le Bénin et l'Union européenne. Le PADT est prévu pour être mis en œuvre sur une période de cinq ans suite à la Convention de financement signée le 9 Décembre 2016 et entrée en vigueur le 30 mars 2017.

Un appui budgétaire au Gouvernement est mis en place depuis 2017. A ce jour, plus de 35 milliards ont été versés au Budget de l'Etat qui a fait le choix de mettre ces ressources à la disposition

du Fonds d'Appui au Développement des Communes (FADeC). De même, certaines directions centrales du Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale (MDGL) et du Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD) ont bénéficié de l'accompagnement du PADT. Il s'agit, entre autres, de la Direction de l'Administration d'Etat (DAE), de la Direction des Collectivités Locales (DCL), du Secrétariat Permanent de la Commission Nationale des Finances Locales (CONAFIL) et du Secrétariat Interministériel de Pilotage de la Politique Nationale de Décentralisation et de Déconcentration (SIP-PONADEC) pour le compte du MDGL et de l'Agence Nationale de l'Aménagement du Territoire (ANAT) au MCVDD.

Le PADT est également présent aux côtés des Préfectures qui coordonnent les services déconcentrés de l'Etat au niveau du département. Le niveau déconcentré revêt toute son importance à un double point de vue. Il facilite la mise en œuvre des politiques de l'Etat dans le département tout en assurant la tutelle des collectivités locales.

Le PADT est enfin un partenaire stratégique des collectivités territoriales, unique niveau de décentralisation au Bénin. Il a ainsi subventionné 12 projets de territoires et octroyé un appui direct à l'Association Nationale des Communes du Bénin (ANCB).

Ces projets fleurissent dans nos communes et territoires, pendant que l'ANCB utilise les ressources mises à sa disposition pour renforcer la dynamique locale.

Une contribution de l'Union européenne à la performance et au développement de l'administration territoriale au Bénin

Fruit de la coopération entre le Bénin et l'Union européenne, le Programme d'Appui au Développement Territorial (PADT) est financé sur le 11ème Fonds Européen de Développement (FED). Ainsi, après le PRODECOM sur le 8ème FED, le PACTE sur le 9ème FED, le PADL sur le 10ème FED, le PADT a la particularité de cibler des acteurs des ministères sectoriels, du niveau déconcentré, les préfectures notamment et les collectivités territoriales. Ayant comme objectif la « promotion d'un développement territorial durable et équilibré, reposant sur une gouvernance locale concertée et inclusive», le PADT, après quatre ans de mise en œuvre a impacté plusieurs administrations ministérielles, les préfectures, les communes et les intercommunalités.

Après quatre ans de mise en œuvre, aux dires des acteurs, le PADT a impacté les directions des ministères ciblées, les administrations préfectorales et trente-cinq communes.

Les objectifs du PADT

L'objectif général du Programme est de promouvoir un développement territorial durable et équilibré reposant sur une gouvernance locale concertée, inclusive, promouvant l'égalité de genre et veillant à favoriser l'émergence des dynamiques territoriales innovantes. Pour y parvenir, le PADT accompagne l'Etat et l'administration territoriale pour l'opérationnalisation de la

Politique Nationale de Décentralisation et Déconcentration (PONADEC). Tout le processus de relecture de la PONADEC 2020-2030 a été mené avec l'appui du PADT et les acteurs ont validé le document, le 12 mars 2021. Le PADT, c'est également la promotion des principes de bonne gouvernance, en vue d'assurer un aménagement équilibré du territoire national, la promotion de l'attractivité des territoires et la fourniture de services de qualité aux citoyens.

Une intervention sur 5 ans

Démarré le 30 mars 2017 pour une durée de 5 ans, le PADT a été officiellement lancé le 20 mars 2018 à

la salle Béhanzin B de l'hôtel Azalai de Cotonou par le Ministre de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale (MDGL), en présence des autorités de la délégation de l'Union européenne, des responsables du projet et des acteurs du développement des territoires au Bénin. Le PADT est organisé en deux composantes : l'appui budgétaire sectoriel pour un montant de 60 millions d'Euros et les appuis complémentaires pour un montant de 10 millions d'Euros environ. L'appui budgétaire consiste en des décaissements annuels opérés sur la base de l'évolution de toute une série d'indicateurs. Un dialogue rapproché et continu a lieu tout au long de l'année pour identifier les progrès nécessaires ainsi que les éventuels problèmes ou blocages. Ce dialogue permet à tous les acteurs d'anticiper et de se préparer au mieux en vue de la décision finale du décaissement qui est prise au siège de la Commission européenne à Bruxelles. Les appuis complémentaires prennent en compte des appuis institutionnels, logistiques et techniques, essentiellement destinés aux structures du niveau central ainsi qu'aux structures déconcentrées. Ils apportent également des subventions pour la réalisation de projets de développement



Le préfet de l'Atlantique recevant des mains des représentants de la Délégation de l'Union européenne les clés d'un véhicule offert à la préfecture

économique aux communes et aux intercommunalités.

Les résultats attendus du PADT

Trois résultats sont attendus de la mise en œuvre du PADT :

Résultat 1 : Le pilotage et l'appropriation de la réforme de l'administration territoriale ainsi que la déconcentration sectorielle sont effectifs à tous les niveaux administratifs.

Résultat 2 : Les performances des communes et de leurs intercommunalités dans l'offre de services sont améliorées, leurs capacités de gouvernance aux échelles politique, administrative et financière sont consolidées en promouvant les pratiques de participation citoyenne, d'inclusion sociale et d'égalité de genre.

Résultat 3 : Le développement territorial est mieux planifié, durable, équilibré et fait l'objet d'une contractualisation entre l'Etat et les collectivités locales afin d'améliorer l'aménagement et l'attractivité des territoires dans le respect de l'environnement et en prenant en compte la problématique des changements climatiques.

La logique d'intervention du PADT a pour but de contribuer à rendre effective l'opérationnalisation des différentes composantes de la Réforme de l'Administration Territoriale (RAT) selon les axes d'intervention prévus essentiellement par la PONADEC et visant le développement territorial.

Des résultats satisfaisants

Dans le cadre de la **Composante appui budgétaire**, le Bénin a pu accomplir des progrès importants

dans la mise en œuvre de la décentralisation et obtenu 53,8 millions d'Euros (ou 35,29 milliards de FCFA) sur les 60 millions d'Euros de la convention de financement. Cela représente 89,7% du montant total de l'appui budgétaire qui sont versés à un an de la fin du programme. Le dernier décaissement est attendu pour cette année 2021 et le Bénin aura reçu la totalité des 60 millions d'Euros. En ce qui concerne la **Composante Appui complémentaire**, les principaux résultats obtenus sont également satisfaisants.

Appui à la relecture et au pilotage de la PONADEC

- Évaluation indépendante de la PONADEC 2009-2018 réalisée en 2018, ce qui a conduit à la relecture de la PONADEC. Le processus est arrivé à terme et

la PONADEC 2021-2030 avec son plan d'action, validée lors d'un atelier national est en instance d'être introduite en Conseil des Ministres pour son examen et son adoption.

- Appui à la relecture du cadre juridique de la RAT en vue d'aboutir à un code des collectivités territoriales est actuellement en cours..

Renforcement des capacités des acteurs

- Appui au renforcement des capacités des acteurs et structures de niveau central (SP-CIP/PONADEC, DGAE, DGCL, ANAT, etc.) à travers des diagnostics institutionnels et organisationnels ; l'établissement de plans de renforcement en cours de mise en œuvre. L'essentiel des résultats visés sur ce plan sont atteints.
- Appui au renforcement des capacités des acteurs au niveau déconcentré (préfectures et directions départementales) via des diagnostics institutionnels et organisationnels et l'établissement de plans de renforcement ; appui au Programme Annuel d'Assistance Conseil (PAAC) ; appui au contrôle de légalité des actes communaux en cours de mise en œuvre.
- La mise à disposition de véhicules au profit de certaines structures centrales du MDGL

(SP-CIP/PONADEC, SP-CONAFIL, DAE, DCT, CeFAL) et du MCVDD (ANAT) et de 9 préfectures de même que de matériels informatiques et bureautiques en vue d'un meilleur pilotage de la PONADEC au niveau central et d'une bonne opérationnalisation de ladite politique au niveau déconcentré..

- Appui à l'élaboration de la stratégie nationale de formation des acteurs de la décentralisation quasiment achevé. La validation de la stratégie portée par le CeFAL a été adoptée en cette année 2021.
- Appui spécifique au CeFAL dans la conduite de la mise en œuvre de son plan stratégique 2017-2031.

Disponibilité de moyens et d'outils adéquats pour la mise en œuvre de la PONADEC.

- Appui à l'établissement des Plans 2D et de suivi de leur mise en œuvre. Huit ministères ont fait adopter leurs plans 2D qui sont en cours de mise en œuvre. Les autres ministères poursuivent l'élaboration desdits plans.
- Appui à l'établissement des PDCAD (Plans départementaux de coordination des actions de développement) et actualisation du guide d'élaboration des PDCAD.

Amélioration de l'offre de services par les communes en vue de renforcer les performances des communes et de leurs intercommunalités. Le PADT met en œuvre une subvention au profit des communes et des intercommunalités pour promouvoir le développement territorial et l'économie locale pour un montant total de quatre millions (4.000.000) d'euros soit 2,6 milliards de francs CFA. Douze (12) subventions ont été attribuées à travers deux lots bénéficiant à 37 communes au total. Tous les projets sont en cours d'exécution.



Remise de véhicules et de matériel aux structures des Ministères et aux Préfectures



Appui du PADT au niveau central

—



Lancement du PADT

Le Programme d'Appui au Développement Territorial (PADT) a été officiellement lancé le 20 mars 2018 par le Ministre de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale au cours d'une cérémonie qui a connu la présence des autorités de la Délégation de l'Union européenne, des responsables du projet et des acteurs de développement des territoires. Ce lancement officiel qui marque le démarrage des activités opérationnelles du programme fait suite à la signature de la convention de financement intervenu le 09 décembre 2016 entre le Gouvernement du Bénin et l'Union européenne. Les objectifs et les trois grands résultats attendus du programme s'inscrivent parfaitement dans le Programme d'Action du Gouvernement (PAG) au Pilier 3 (Améliorer les conditions de vie des populations), Axe stratégique 7 (Développement équilibré et durable de l'espace national) et Action 25 (Renforcer le processus de la décentralisation). La mise en œuvre du programme dure cinq et couvre la période 2017-2022.



Appui au processus de relecture de la PONADEC

Le processus de relecture de la Politique Nationale de Décentralisation et de Déconcentration (PONADEC) et du cadre juridique de la Réforme de l'Administration Territoriale a été officiellement lancé le 14 septembre 2018. Cette réforme vise à doter les cadre stratégique et légal de la décentralisation de nouvelles orientations soutenues par trois piliers à savoir la

décentralisation, la déconcentration et l'aménagement du territoire. Le PADT soutient fortement ce processus à travers une expertise technique et des moyens financiers. La bonne implication et le leadership démontré par les responsables du programme aux côtés des autres PTF ont facilité le bon aboutissement de la réforme. Le document de la PONADEC 2021-2030 a été validé le 12 mars 2021 à Dassa-Zoumè au cours d'un atelier national ayant réuni toutes les parties prenantes. Le regard est maintenant tourné vers la relecture du cadre juridique de la Réforme de l'Administration Territoriale qui devrait aboutir à l'élaboration du Code des Collectivités Territoriales au Bénin.



Diagnostics institutionnels et organisationnels de certaines structures déconcentrées

L'atelier d'étude et de validation des travaux de diagnostics institutionnels et organisationnels de certaines structures déconcentrées des départements ministériels engagés dans la réforme de l'administration territoriale (RAT) s'est tenu du 14 au 16 juillet 2020 à Bohicon.

Financé par le PADT, la séance s'est déroulée en présence de plusieurs acteurs et vient dynamiser ces structures dans leur mission.



Atelier d'information et d'échange avec les auditeurs des projets subventionnés par le PADT de l'Union Européenne

Dans le but d'arrimer les procédures de vérification des dépenses utilisées par les auditeurs à celles de l'Union Européenne (UE) et de prendre des dispositions pour éviter les dépenses inéligibles dans le cadre des projets financés par l'UE à travers le PADT 11ème FED, l'équipe de la régie du PADT, de concert avec l'équipe Back Stoping de suivi et d'accompagnement des bénéficiaires, a organisé une rencontre d'échange avec les auditeurs des projets subventionnés par le PADT le 29 janvier 2021 à l'hôtel "La Canadienne" de Bohicon.

Les responsables administratifs et financiers des communes et intercommunalités bénéficiaires et les coordonnateurs des projets financés par l'Union européenne ont également pris part à la rencontre.

Trois communications ont meublé l'atelier pour non seulement préciser les règles exigées par l'Union européenne en termes de passation de marché public mais aussi clarifier les termes de vérification des dépenses. Cette vérification consiste à veiller à la bonne organisation du système de collecte des impôts, à vérifier si les dépenses engagées ont été payées dans le cadre du projet, ainsi que le respect du budget alloué au projet sans oublier le respect des procédures administratives et financières standard en adéquation avec celle de l'Union européenne.

par le PADT. L'équipe de backstopping échange périodiquement avec les principaux acteurs de ces projets. L'objectif étant de s'assurer de l'utilisation judicieuse de la subvention et de la bonne exécution des activités. Un atelier d'échange avec les communes et intercommunalités bénéficiaires des subventions a été organisé les 22 et 23 septembre 2020 à l'hôtel Canadienne de Bohicon. La rencontre organisée par la régie du PADT a connu la présence des tous les 12 coordonnateurs de projet des communes et des intercommunalités bénéficiaires ainsi que les membres de l'équipe de back stopping. Elle a été l'occasion de faire le bilan du niveau d'exécution des différents projets, afin de ressortir les difficultés rencontrées et d'avancer des pistes de solution.



La SNFAD pour une meilleure coordination des actions de formation en administration locale

Le Bénin se dote d'une stratégie de formation des acteurs de la décentralisation. Le processus d'élaboration de ce document quinquennal (2021-2026) a connu participation de tous les acteurs à savoir les structures étatiques du niveau central au niveau déconcentré, les organisations de la société civile, les collectivités territoriales et les institutions de formation en administration locale. La mise en œuvre de ce document permettra une meilleure coordination des actions des formations destinées aux différents acteurs de la décentralisation et qui sont délivrées par diverses structures publiques et privées. L'atelier de cadrage technique qui marque le démarrage de l'élaboration du document s'est déroulé le 28 septembre 2020 à l'hôtel KTA de Cotonou. L'élaboration de la SNFAD s'inscrit dans une vision globale se résumant à l'amélioration constante de la performance de l'administration locale par le renforcement des capacités des acteurs communaux.



Appui à la réussite des projets communaux et intercommunaux

Un dispositif d'appui à la mise en œuvre des projets communaux et intercommunaux a été mis en place

Raphaël AKOTEGNON, Ministre de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale apprécie les 4 années de mise en œuvre du PADT

« Je pense que le Bénin et l'Union européenne peuvent se réjouir des résultats satisfaisants du PADT »

Ministre de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale dans le premier Gouvernement du second quinquennat du Président Patrice TALON, depuis le mardi 25 Mai 2021, Raphaël AKOTEGNON donne ses premières appréciations du Programme d'Appui au Développement Territorial (PADT) et annonce des pistes de coopération entre le Bénin et l'Union européenne dans le prochain programme.



Raphaël AKOTEGNON, Ministre de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale

Monsieur le Ministre, comment se porte la décentralisation au Bénin ?

La décentralisation est une stratégie de développement. Et tous les acteurs en sont conscients, notamment le Gouvernement du Président Patrice TALON. C'est pourquoi, le Programme d'Action du Gouvernement (PAG) a fait la part belle aux communes. Dans le Projet de société et sur la base des lignes directrices des réformes dans le secteur, on peut se réjouir que la décentralisation constitue une priorité pour l'Exécutif. En clair le secteur se porte bien et augure d'un lendemain meilleur..

Grâce au partenariat entre le Bénin et l'Union européenne, les structures du de votre Ministère bénéficient de l'accompagnement du PADT. Globalement, quel bilan peut-on faire de ce Programme ?

Il faut reconnaître que le PADT a apporté une nouvelle dynamique dans la vie et la gestion quotidienne de plusieurs structures du MDGL. Grâce à ce Programme, mon département ministériel a bénéficié d'appuis technique et matériel très importants. Je pense aux préfectures, surtout celles mises

en place en 2016 et la conduite à terme du processus de relecture de la Politique Nationale de Décentralisation et de Déconcentration (PONADEC). Je ne vais pas occulter les diagnostics institutionnels et organisationnels réalisés au profit de la Direction de l'Administration d'Etat (DAE), la Direction des Collectivités Territoriales (DCT) du le Secrétariat Permanent du CIP/PONADEC. Ces travaux ont permis d'identifier les éléments sur lesquels il fallait agir promptement pour renforcer la capacité technique et opérationnelle desdites structures au regard de leur mission. L'appui

du PADT à l'ANCB, aux intercommunalités et aux communes pour la mise en œuvre de projets de territoire est également tant apprécié par le MDGL qui assume la tutelle des collectivités territoriales et de leurs différentes organisations. En clair, l'apport du programme est positif et fortement apprécié puisqu'il s'est préoccupé du renforcement des capacités des acteurs pour le développement du secteur.

Le PADT c'est un appui budgétaire de 60 millions d'Euros. Peut-on avoir un point des décaissements et des progrès accomplis par le Bénin ?

Vous faites bien d'aborder la question de l'appui budgétaire dans le cadre du PADT. Au titre de cet appui et grâce aux efforts du Gouvernement pour améliorer la mise en œuvre de la décentralisation, le Bénin a pu obtenir plus de 35 milliards de 2017 à 2020. Nous attendons de nos partenaires européens 8,2 millions d'Euros au titre de l'année 2021 et on aura consommé les 100% de l'appui budgétaire. Comme vous pouvez l'imaginer, l'appui budgétaire est assujetti à des conditions. Au nombre de celles-ci figurent en bonne place :

- ♣ l'augmentation de la contribution de l'État au FADeC non affecté et affecté ;
- ♣ le taux des dépenses d'entretien des équipements et ouvrages dans les dépenses

de fonctionnement : le taux de couverture des postes d'encadrement des préfectures : I a mobilisation des recettes propres des communes : l'effectivité des missions d'inspection et de vérification approfondies et l'amélioration de la gestion communale. Nous avons relu la PONADEC et amélioré la gestion de nos communes, même si des efforts sensibles restent à faire. Atteindre les 100% de consommation de l'appui budgétaire, malgré ces conditionnalités, est la preuve que le Gouvernement a accompli des efforts importants dans le domaine de la décentralisation.

L'observance de ces conditionnalités et donc la réalisation de ces progrès a permis à notre pays d'encaisser annuellement depuis 2017 :

Grâce au PADT, des structures du Ministère ont été accompagnées. Pouvez-vous partager avec nous le point des acquis de ce partenariat, structure par structure ?

Le PADT a constamment appuyé les structures centrales et déconcentrées actives dans le secteur de la décentralisation. C'est l'un des rares projets à soutenir les structures du MDGL et qui couvre les 12 départements et

la plupart des communes et intercommunalités. Les principaux résultats enregistrés sont :

- ♣ l'effectivité des plans de décentralisation et de déconcentration (Plan 2D au niveau des ministères), la disponibilité des 12 plans départementaux de coordination des actions de développement (PDCAD pour les préfectures) ;
- ♣ l'accompagnement des initiatives de mobilisation des ressources propres des communes ainsi que l'assainissement des finances locales ; - la réalisation du plan stratégique de formation des acteurs de la décentralisation (CefAL),

2017	15.000.000 euros
2018	13.000.000 euros
2019	12.800.000 euros
2020	13.000.000 euros
2021	6.200.000 Euros (attendus)

NB : 6.200.000 euro constituent le challenge de 2021.

- ♣ le financement de nombreuses formations qualifiantes (Team building) et diplômantes sans oublier les appuis en matériels roulants (DAE, DCT, SP/CIP-PONADEC, CONAFIL, les 12 préfectures), etc.
- ♣ enfin, il faut souligner que la relecture de la PONADEC n'a pas été possible sans l'UE à travers le PADT. Je pense que le Bénin et l'Union européenne peuvent se réjouir des résultats satisfaisants du PADT.



Avec l'accompagnement des partenaires Techniques et financiers dont le PADT, les acteurs ont pu valider la PONADEC 2021-2030. Quelles sont les grandes orientations de cette nouvelle politique ?

En s'inspirant de l'évaluation de la mise en œuvre de la PONADEC 2009-2018 et du diagnostic réalisé, la nouvelle PONADEC a retenu cinq axes stratégiques qui seront soumis au Conseil des Ministres. Rappelons qu'à chaque axe correspond un programme décliné en objectifs spécifiques, actions et résultats-effets. Dans une logique d'interdépendance, les orientations se présentent comme suit :

- ♣ **premier axe : le renforcement de l'autonomie des collectivités territoriales** en termes de ressources humaines de qualité, de ressources financières propres et de ressources FADeC, bref,

en termes de capacité technique et opérationnelle;

- ♣ **deuxième axe : l'amélioration de la déconcentration et de la tutelle** pour une territorialisation des politiques publiques à travers l'effectivité des plans 2D et des PDCAD, la construction des cités administratives ;
- ♣ **troisième axe : la promotion de l'aménagement du territoire, de l'intercommunalité et du développement durable au niveau local.** Nous ne pouvons pas continuer à rester insensibles à l'avenir de nos territoires, du foncier et au partenariat Etat-Communes-Société civile pour relever les grands défis transversaux ;
- ♣ **quatrième axe : l'amélioration de la qualité de la gouvernance locale** avec un accent sur le respect de la subsidiarité, de l'inclusion sociale, de la responsabilisation et de la redevabilité ;
- ♣ **cinquième axe : le renforcement du système de pilotage, du suivi, de l'évaluation et de la communication.** La nouvelle PONADEC sera une réussite grâce à un mécanisme de coordination et de suivi efficace qui intègre la communication et le dialogue entre les parties prenantes.

suite à la page 14

Je voudrais préciser que l'ensemble de ces options sera soumis au Gouvernement pour adoption. J'attacherai un grand prix à la vulgarisation et à la mise en œuvre effective de la PONADEC qui sera adoptée par le Gouvernement.

Dans le cadre du PADT, plusieurs communes et

intercommunalités ont bénéficié d'une subvention de plus de deux milliards de FCFA pour des projets de territoire. De façon globale quelle appréciation en faites-vous ?

La mise en œuvre des Appels à projets subventionnés par l'UE à travers le PADT rappelle une sorte de formation-action au profit des acteurs communaux. Vu comme tel, cela participe à la mise place des automatismes de développement et du capital humain compétent et compétitif qui est un voeu cher au Président de la République. Ensuite, chaque programme ou projet financé visait à accroître les recettes communales ou intercommunales.

Ainsi, l'économie locale sera renforcée conformément aux orientations du Plan National de Développement (PND). C'est dire que ces actions financées par le PADT contribuent aux objectifs du Gouvernement de promouvoir le développement durable à la base.

Le Bénin et l'Union européenne sont à l'aube d'un nouveau partenariat. Quelles peuvent être les attentes du Ministre de la Décentralisation pour son sous-secteur ?

Je parlerai plutôt de la décentralisation comme un secteur et non comme un sous-secteur. Pour les prochains pas dans la coopération entre le Bénin

et l'Union européenne, il est important que le Ministère, les Préfectures et les collectivités territoriales occupent une très bonne place. Il faut souhaiter que les orientations phares que nous avons ensemble identifiées soient fortement soutenues dans un partenariat fructueux pour un réel développement à la base dans notre pays qui est à un moment important de son histoire où tout se transforment dans le bon sens. Mon souhait est que les communes ne soient pas en marge de cette Renaissance du Bénin dont le Chef de l'Etat a parlé et qui fait l'objet des actions quotidiennes du Gouvernement. Je vous remercie.

Le Préfet du Plateau salue la qualité des appuis du PADT

La préfecture de Pobè dans le département du Plateau n'est pas restée en marge des différents appuis offerts par le Programme d'Appui au Développement Territorial (PADT) aux différentes préfectures. Le préfet Valère Sètonnougbo très reconnaissant, évoque les résultats obtenus grâce aux interventions du Programme tant au niveau de l'administration préfectorale qu'au niveau des cinq communes du département du Plateau.



Valère SÈTONOUGBO, Préfet du plateau

Monsieur le Préfet, comment pouvez-vous nous présenter le PADT ?

Le Programme d'Appui au Développement Territorial, pour nous, est un programme qui répond pleinement aux aspirations d'une bonne déconcentration et décentralisation. Le PADT a surtout apporté des réponses précises aux cris de cœur des nouvelles préfectures qui ont eu beaucoup de difficultés à leur début. Dans la préfecture de Pobè, nous ne pouvons que remercier l'Union européenne qui a répondu à notre appel en prenant en compte nos demandes via ce programme. Il faut reconnaître que sa mise en œuvre depuis trois ans nous a permis d'avoir de matériel roulant qui sert beaucoup aux Chargés de Mission dans leur rôle de contrôle de légalité et d'assistance conseil aux communes. Avant cet appui, les Chargés de mission étaient obligés de se déplacer avec leur propre moyen. Ce programme a donc été le bienvenu car il a permis au personnel administratif de notre préfecture de suivre plusieurs séances de formation sur différentes thématiques. Le PADT, c'est aussi le Programme qui a doté la préfecture de matériels bureautiques et informatiques. Les Chargés de Mission ont bénéficié des séances de renforcement de capacité sur les thématiques liées au contrôle de légalité des actes des communes. Notons aussi que pour le compte de cette année ils ont bénéficié d'un module de formation sur le Plan

Annuel d'Assistance Conseil de 2021 (PAAC 2021).

Un mot sur les résultats de ces interventions du PADT...

Les impacts se voient déjà au niveau des actes communaux qui connaissent désormais une grande amélioration. Ainsi, nous avons vraiment apprécié l'initiative du PADT qui vient répertorier et actualiser les lois importantes au niveau des Chargés de Mission et même au niveau des Secrétaires Généraux des préfectures.

Selon vous que peut-on améliorer dans l'organisation administrative de la Préfecture pour en faire une instance qui influence davantage le développement du département ?

Sur ce point, le PADT avait financé une étude de diagnostic institutionnel des préfectures qui a été couplée avec l'évaluation de la mise en œuvre des PAAC. Nous attendons les résultats définitifs de cette étude qui devrait nous orienter globalement sur les autres problèmes, défis et points de faiblesse à améliorer. Il faut aussi reconnaître que l'organigramme des préfectures ne nous conforte pas dans notre travail. Nous avons ainsi émis le vœu d'avoir désormais des directions en lieu et place des services. Nos préfectures ont aussi besoin de plus de personnel mais aussi d'une direction de communication digne du nom et détachée du service archivage et documentation car il s'agit de deux rôles bien différents.

Un mot à l'Union Européenne en termes de partenariat et de perspective globale pour la décentralisation et la déconcentration au Bénin

Il faut reconnaître que depuis le début du processus de la décentralisation, le volet déconcentration est resté le parent pauvre ; les partenaires ont beaucoup plus orienté leurs appuis au niveau des communes. Or ces communes en réalité ne peuvent bien fonctionner sans une tutelle de pointe. Nous souhaiterions à cet effet, que l'Union européenne, le seul partenaire qui soutient depuis peu la préfecture de Pobè, renforce encore un peu plus ses actions envers les préfectures à travers d'autres accompagnements à leur volet fonctionnement. Nous reconnaissions et saluons les efforts déjà très louables de l'Union européenne pour booster la mobilisation des ressources propres au niveau de nos communes à travers leur intercommunalité. Nous remarquons, de même, la mise en place des guichets uniques au niveau de nos communes dans le Plateau grâce toujours au financement de l'Union européenne. Ce qui réconforte l'économie de nos communes qui autrefois étaient fortement accrochées uniquement au Fonds d'appui au développement des communes (Fadec). Nous souhaiterions vivement que cette dynamique du partenaire continue.



Appui du PADT au niveau déconcentré



Remise de chèques et don de véhicules aux bénéficiaires

Douze Communes et intercommunalités bénéficiaires du PADT ont reçu des chèques pour la mise en œuvre de leurs projets. Le montant des subventions s'élève à 2 332 450 613 FCFA. Cet argent est destiné à la mise en œuvre d'actions de soutien aux dynamiques de développement à la base. Au cours de la même cérémonie tenue le 19 novembre 2019 à Cotonou, certaines structures centrales et les préfectures ont bénéficié de dotations en moyens roulants. Au total, treize véhicules de type 4x2 ont été distribués. Neuf des douze préfectures en ont reçu. Ces dotations interviennent à la suite de la réalisation d'une série de diagnostics institutionnels et organisationnels (DIO) et de l'élaboration de plans de renforcement des capacités au profit des structures centrales telles que la DAE, la DCT, le SP-CIP/PONADEC et l'ANAT.



Remise d'équipements aux préfectures et aux structures centrales

L'hôtel GOLDEN TULIP le Diplomate de Cotonou a servi de cadre le 15 septembre 2020 à une cérémonie de remise de matériels roulants, d'équipements bureautiques et pédagogiques à des structures centrales du Ministère en charge de la Décentralisation telles que le Secrétariat Permanent de la Commission Nationale des Finances Locales (SP/CONAFIL) et le Centre de Formation de l'Administration Locale (CeFAL). Les préfectures ont elles-aussi reçu des lots d'équipement. Cet appui vise à renforcer les capacités d'action des structures centrales et déconcentrées dans leurs contributions respectives au processus de décentralisation. Il faut rappeler que le SP-CONAFIL est en charge de la répartition des ressources du FADEC et le CeFAL s'occupe de la formation et du renforcement des capacités des élus et des fonctionnaires de l'administration territoriale. Ces dons sont effectués dans le cadre de la mise en œuvre du PADT financé sur le 11ème FED.



Remise de véhicules et de matériel aux structures des Ministères et aux Préfectures

Entretien avec le SP-CIP PONADEC, Gildas MAHOUSSI

Le PADT, une bouffée d'oxygène pour la décentralisation et la déconcentration au Bénin

Conformément à l'arrêté n° 014/MDGL/DC/SGM/SP-CIP-PONADEC/SA019SGG18 du 22 juin 2018 portant création, attributions, organisation et fonctionnement du Secrétariat Permanent du Comité Interministériel de Pilotage de la Politique Nationale de Décentralisation et de Déconcentration (SP/CIP-PONADEC), cette structure assure la mise en œuvre et le suivi-évaluation des décisions du Comité Interministériel de Pilotage de la Politique Nationale de Décentralisation et de Déconcentration. Le Secrétaire Permanent du CIP/PONADEC, Gildas MAHOUSSI retrace l'accompagnement du PADT pour sa structure et les résultats obtenus.

Monsieur le Secrétaire Permanent, quelle est votre appréciation générale de la mise en œuvre du PADT à un an de sa fin ?

Notre appréciation du PADT est bonne. Il faut reconnaître que c'est un programme important pour le secteur de la décentralisation au Bénin. Le PADT a su apporter une bouffée d'oxygène et assez de visibilité au secteur.



Gildas MAHOUSSI, SP-CIP PONADEC,

Comment le PADT vous a-t-il accompagné et sur quelles activités ?

Le PADT à travers son Devis-Programme a fortement accompagné le Secrétariat Permanent (SP) du Comité Interministériel de Pilotage (CIP) de la Politique Nationale de Décentralisation et de Déconcentration (PONADEC) en appuyant l'accomplissement d'une série d'activités notamment : la relecture de la PONADEC avec une mise à disposition de 5

experts et le financement de presque tous les ateliers induits par le processus ; l'assurance qualité des plans 2D et suivi de la mise en œuvre des 8 Plans 2D approuvés par le Conseil des Ministres ; la mise en conformité des PDCAD avec le guide d'élaboration des politiques et stratégies ; la production régulière et aux normes des rapports sur l'état d'avancement de la PONADEC. Je voudrais particulièrement remercier l'Union européenne et

le Gouvernement du Bénin pour ce Programme qui a véritablement accompagné la décentralisation et la déconcentration au Bénin.

Quels sont les résultats obtenus dans le cadre de la mise en œuvre de cet accompagnement du PADT ?

Au nombre des acquis obtenus dans le cadre de la mise en œuvre de cet accompagnement du PADT nous pouvons évoquer : le Team Building organisé au profit du personnel pour le renforcement de l'esprit et de la cohésion d'équipe ;

la réalisation des plaquettes d'information sur le SP/CIP-PONADEC pour sa visibilité ; la mise à disposition d'un véhicule Renault Duster pour assurer les déplacements dans le cadre du service. La réalisation du diagnostic Institutionnel et organisationnel du Secrétariat.

Christophe MÈGBÉDJI,

Préfet du Couffo, au sujet du Programme d'Appui au Développement Territorial (PADT)

« Nous souhaiterions que l'Union européenne continue avec ce programme afin de permettre aux Préfectures et aux Communes d'être toujours dans la dynamique des innovations »

Dans le cadre du Programme d'Appui au Développement Territorial officiellement lancé il y a trois (03) ans, la Préfecture d'Aplahoué a bénéficié de plusieurs appuis et accompagnements pour assumer convenablement sa mission de tutelle sur les communes du département. Le Préfet Christophe Mégbédji apprécie la pertinence des interventions du programme et souhaite que l'Union européenne poursuive son accompagnement aux acteurs déconcentrés et décentralisés.



Christophe Mégbédji, Préfet du Couffo

Monsieur le Préfet, que vous inspire le PADT ?

A la formulation du Programme d'Appui au Développement

Territorial (PADT), mis en œuvre sur le 11ème FED, il a été question de l'accompagnement que l'Etat devrait apporter aux structures

déconcentrées et décentralisées afin de leur permettre de jouer leur rôle dans une complémentarité pour impacter nos territoires.

A travers donc le PADT, je vois un accompagnement supplémentaire d'un partenaire stratégique, qui a toujours été aux côtés de la décentralisation. L'Union européenne s'intéresse au Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale, en général, aux Préfectures, aux structures de la chaîne de décentralisation et de déconcentration et enfin aux communes.

Quels sont les appuis et accompagnements dont votre Préfecture a pu bénéficier de la part du PADT et les résultats positifs qui en découlent au sein de votre administration et de votre département en général ?

Ce programme a pour objectif de nous appuyer, de renforcer les capacités des acteurs au niveau des préfectures. Ce qui a été fait au

niveau des Chargés de mission, des Secrétaires Généraux et des chefs de service. Une fois leur capacité renforcée, le retour est fait au niveau des élus locaux et de nos communes pour corriger les éventuelles imperfections dans les actes produits. Tout ceci pour que le système de la décentralisation puisse mieux se porter dans tout le Bénin. Au niveau du département du Couffo, un effort conséquent est fait à travers les différentes séances de renforcement de capacité. Mais le PADT est allé plus loin en mettant à notre disposition des matériels bureautiques et informatiques et un véhicule. Il faut aussi reconnaître que ce programme nous a permis d'aller plus facilement vers les autres acteurs du système. Nous avons grâce aux différents modules de formation mieux rendu les services

qu'auparavant, car les outils sont désormais mieux maîtrisés, nos comportements et ceux des autres acteurs ont ainsi changé. Nous avons initié des actions et des projets afin de mieux contrôler les actions communales dans le secteur de l'eau, de l'électricité, de la santé, de l'éducation, de l'environnement, de l'agriculture et pour la construction des logements sociocommunautaires afin que le développement puisse impacter toutes les couches des communes. Parlant toujours de l'effet de ce programme sur nos résultats, à titre d'exemple, nous avons eu à gagner deux fois de suite, le financement de deux mini-projets sur la lutte contre la propagation du coronavirus grâce à un partenaire aux Etats-Unis. Cette capacité résulte des différentes séances de renforcement réalisées par le PADT

Les Préfectures du Zou et des Collines satisfaites du PADT

La préfecture du département des Collines basée à Dassa-Zoumé compte parmi les nouvelles circonscriptions administratives opérationnalisées en 2016. Firmin Kouton, alors préfet des Collines par intérim, nous parle de l'importance des appuis du Programme d'Appui au Développement Territorial sur la qualité des prestations de l'administration préfectorale.



KOUTON Firmin, Préfet du Zou

Monsieur le Préfet, quelle est votre perception des interventions du PADT ?

Le PADT est un programme financé par l'Union européenne qui appuie les préfectures, les communes et d'autres institutions dans le cadre du renforcement des capacités des acteurs de la décentralisation et de la déconcentration. C'est donc un projet qui nous aide vraiment à assurer notre mission de représentation de l'Etat et d'assistance-conseil aux collectivités territoriales sous tutelle.

Quels sont les appuis et accompagnements dont votre préfecture a pu bénéficier de la part du PADT et les résultats positifs qui en découlent ?

La préfecture des Collines dont j'assure l'intérim a bénéficié, grâce à ce programme, d'un véhicule que nous avons affecté aux Chargés de Mission pour leur permettre d'assurer la tutelle et d'appuyer les communes dans l'exercice convenablement des compétences qui leur sont transférées par la loi. Dans ce cadre, notre mission est d'assurer l'assistance conseil, une mission qui n'est pas toujours aisée à accomplir faute de moyens

adéquats. Or, l'assistance conseil est très fondamentale pour permettre aux communes de progresser et d'acquérir elles-mêmes l'expertise. Cette mission nécessite donc une certaine présence auprès des acteurs communaux et locaux. Outre ce véhicule, nous avons reçu des matériels bureautiques et informatiques qui permettent au personnel de travailler plus aisément. Je ne saurais passer sous silence le renforcement de capacité des Chargés de Mission, des Secrétaires Généraux et des personnels du service de planification de nos préfectures. Ce programme de formation a permis d'appuyer tous ces collaborateurs en leur permettant de maîtriser leur mission et d'assister convenablement les communes qui ont le devoir de répondre aux préoccupations des populations. Je voudrais également mentionner que, tout comme la préfecture des Collines, celle du Zou dont je suis le préfet a bénéficié des mêmes interventions de la part du PADT. Je pense que le PADT a véritablement aidé les préfectures du Zou et des Collines à moderniser leur administration et à renforcer les capacités de leur personnel. Enfin,

grâce au PADT, des communes comme Savè dans les Collines, Bohicon et Ouinhi dans le Zou ont bénéficié de subventions afin de promouvoir leur économie. Toucher à la fois les services de l'Etat, les préfectures et les communes, constitue une approche pertinente du PADT qui mérite d'être saluée et appréciée à sa juste valeur.

Quelles sont vos marges de progrès avec ces appuis du PADT ?

La préfecture étant une administration dépendante du pouvoir central, nous contrôlons tout ce qui se fait au niveau des communes en tant que représentant de l'Etat en nous basant sur les dispositions des lois. S'agissant de perspective, nous avons en vue un vaste programme de formation des agents communaux et locaux afin que les missions d'intérêt général soient mieux accomplies et que l'administration communale soit réellement au service des populations. C'est ainsi que le développement tant recherché impactera toutes les contrées des communes.

Le PADT un nouveau souffle aux Préfectures

(Le Préfet Jean-Claude Codjia propose des pistes de réformes pour un partenariat plus dynamique entre le Bénin et l'UE)

Le Programme d'Appui au Développement Territorial, financé sur le 11ème Fonds européen de Développement a impacté plusieurs institutions de l'Etat béninois dont les préfectures qui assurent la tutelle sur les collectivités territoriales. Jean-Claude Codjia, préfet du département de l'Atlantique nous parle du PADT.



Jean-Claude Codjia, Le Préfet de l'atlantique

Que représente le PADT pour votre préfecture ?

Le PADT, pour nous, est un programme dont l'appui est inestimable en termes de renforcement de capacité des cadres de la préfecture d'Allada et d'acquisition de moyens roulant, informatiques et bureautiques. L'ensemble de ces interventions a donné un confort à l'exercice de la décentralisation et de la déconcentration au sein de notre département. La mise en œuvre de ce programme est une réalité grâce à l'Union européenne qui est devenue un partenaire stratégique pour les grands enjeux de développement à la base dans notre pays.

Quelles sont les appuis et les accompagnements dont votre préfecture a pu bénéficier de la part du PADT

En ce qui concerne le département de l'Atlantique, nous avons bénéficié des formations sur le guide d'élaboration du Plan Annuel d'Assistance Conseil (PAAC) 2021, les modules de contrôle de légalité

des actes des communes et l'examen des budgets primitifs des communes. En termes d'appui matériel, nous avons bénéficié d'un véhicule et des équipements bureautiques, sans oublier la commune de Kpomassè au niveau du département qui a bénéficié d'une subvention de plus de 118 000 000 Fcfa dans le cadre d'un appel à projets afin de mieux promouvoir son économie.

Quels sont alors les résultats positifs que vous avez obtenus suite à ces appuis du PADT ?

Suite à ces appuis dont a bénéficié notre département, nous avons noté une nette amélioration des conditions de travail au niveau des préfectures et l'amélioration de l'exercice de l'assistance conseil aux communes, en particulier grâce au véhicule offert, qui facilite les missions à bonne date, ce qui induit une nette amélioration de la prestation des agents communaux à l'endroit des populations.

Selon vous, que peut-on améliorer dans l'organisation

administrative de la Préfecture pour en faire une instance qui accompagne davantage le développement du département ?

La préfecture a des missions telles que l'assistance conseil, le contrôle de légalité et la coordination de l'action gouvernementale au niveau départemental. Compte tenu de l'importance de ces missions, il est aujourd'hui important de programmer un renforcement institutionnel des préfectures. Il serait ainsi très bien de revoir l'organigramme des préfectures en y érigeant des directions puisque c'est le cas au niveau des communes. La création des directions au niveau des préfectures entraînera un renforcement du personnel en quantité et en qualité avec des Chargés de Mission qualifiés pour des questions spécifiques portant sur l'économie et les finances afin d'impulser l'efficacité du préfet.

Intervention du Programme d'Appui au Développement Territorial au niveau déconcentré

Le Préfet de la Donga sollicite de l'Union européenne « un appui plus consistant et constant pour la mise en œuvre de certains projets propres aux préfectures »

Le département de la Donga au centre-ouest du Bénin, limitrophe du Togo, compte quatre (04) communes et a pour chef-lieu la commune de Djougou. La préfecture de la Donga, dans le cadre de sa mission de tutelle de l'Etat sur les communes du département, a bénéficié de l'appui l'Union européenne à travers le PADT. Le préfet Eliassou BIAO AÏNIN SOULEMANE nous parle du bien-fondé du PADT et de sa contribution au développement de nos territoires.



Eliassou BIAO AÏNIN SOULEMANE, Préfet de la Donga

Monsieur le Préfet que représente le PADT pour vous et pour votre département ?

Grâce au PADT, le département de la Donga a bénéficié de plusieurs accompagnements et appuis au fonctionnement de l'administration préfectorale. Nous pouvons citer les matériels informatiques et bureautiques dont des ordinateurs portatifs, une imprimante, un onduleur, des armoires de rangement et un véhicule pour nous aider, non seulement à desservir les quatre communes du département en termes d'assistance conseil et de

contrôle de légalité des actes communaux, mais aussi pour prendre part aux différentes rencontres liées au développement en dehors du département. En dehors de ces appuis matériels, le personnel de la préfecture de Djougou a bénéficié de plusieurs modules de formation sur des thématiques relatives au contrôle de légalité, à l'appui-conseil et à l'élaboration du diagnostic institutionnel. Tous ces appuis ont fortement contribué à une meilleure satisfaction des attentes de nos communes surtout dans le délai requis.

Selon vous, que peut-on améliorer dans l'organisation administrative de la Préfecture pour en faire une instance qui influence davantage le développement du département ?

Nous disons d'abord un sincère merci à l'Union Européenne et à toute l'équipe du PADT pour tout ce qui a été fait durant ces trois premières années du programme. Des appuis ont été certes apportés, mais le besoin se fait encore sentir. C'est donc l'occasion pour nous de partager avec nos partenaires de l'Union européenne

nos défis. Ainsi, pour d'autres accompagnements, nous souhaiterions qu'un accent particulier soit mis sur l'intercommunalité et la coopération décentralisée. Réunir les communes du Bénin entre elles, et avec des collectivités étrangères autour de la mise en œuvre des compétences communales, leur permet d'être plus efficaces. Elles partagent plus facilement les expériences et améliorent la vie quotidienne des populations. Les communes qui ont pour le moment un faible budget, pourront s'épanouir dans des intercommunalités et s'insérer aux nouvelles dynamiques qui se créent dans les intercommunalités. Au niveau déconcentré, nous sollicitons un appui plus consistant et constant pour la mise en œuvre de certains projets propres aux préfectures car les ressources de

fonctionnement allouées par l'Etat aux préfectures sont souvent insuffisantes pour couvrir tous les besoins. Parlant de besoin, il est aujourd'hui fondamental aux préfectures d'avoir des directions en lieu et place des services comme cela se remarque au niveau des communes, cela permettra un autre confort autour des diverses prestations à l'endroit de la population.

Un mot à l'Union européenne en termes de partenariat et de perspective globale pour la décentralisation et la déconcentration au Bénin

En termes de perspective globale pour une efficiente décentralisation et déconcentration au Bénin, nous disons d'abord une sincère félicitation à l'Union européenne et au gouvernement du Président

Patrice Talon, pour tous leurs efforts dans ce secteur. L'autre aspect fondamental à corriger est le manque de promotion des compétences à la base. Nous avons remarqué que plusieurs acteurs du niveau central ont du mal à accepter servir au niveau déconcentré, précisément dans les préfectures qui manquent de personnel en quantité et en qualité. C'est le cas au niveau de notre préfecture où le service des chiffres ne fonctionne pas encore du fait d'un manque de chefs divisions dans tous les autres services. Ceci est dû à un manque de motivation pouvant susciter l'engouement des cadres à aller à l'intérieur du pays. Il serait souhaitable que cette dimension soit prise en compte par l'Union européenne dans la suite du Programme ou à d'autres occasions.



Appui du PADT au niveau décentralisé



Remise de chèques et don de véhicules aux bénéficiaires

Douze Communes et intercommunalités bénéficiaires du PADT ont reçu des chèques pour la mise en œuvre de leurs projets. Le montant des subventions s'élève à 2 332 450 613 FCFA. Cet argent est destiné à la mise en œuvre d'actions de soutien aux dynamiques de développement à la base. Au cours de la même cérémonie tenue le 19 novembre 2019 à Cotonou, certaines structures centrales et les préfectures ont bénéficié de dotations en moyens roulants. Au total, treize véhicules de type 4x2 ont été distribués. Neuf des douze préfectures ont en reçu. Ces dotations interviennent à la suite de la réalisation d'une série de diagnostics institutionnels et organisationnels (DIO) et de l'élaboration de plans de renforcement des capacités au profit des structures centrales telles que la DAE, la DCT, le SP-CIP/PONADEC et l'ANAT.

l'équipe Back Stopping de suivi et d'accompagnement des bénéficiaires, a organisé une rencontre d'échange avec les auditeurs des projets subventionnés par le PADT le 29 janvier 2021 à l'hôtel "La Canadienne" de Bohicon.

Les responsables administratifs et financiers des communes et intercommunalités bénéficiaires et les coordonnateurs des projets financés par l'Union européenne ont également pris part à la rencontre.

Trois communications ont meublé l'atelier pour non seulement repréciser les règles exigées par l'Union européenne en termes de passation de marché public mais aussi clarifier les termes de vérification des dépenses. Cette vérification consiste à veiller à la bonne organisation du système de collecte des impôts, à vérifier si les dépenses engagées ont été payées dans le cadre du projet, ainsi que le respect du budget alloué au projet sans oublier le respect des procédures administratives et financières standard en adéquation avec celle de l'Union européenne.



Atelier d'information et d'échange avec les auditeurs des projets subventionnés par le PADT de l'Union Européenne

Dans le but d'arrimer les procédures de vérification des dépenses utilisées par les auditeurs à celles de l'Union Européenne (UE) et de prendre des dispositions pour éviter les dépenses inéligibles dans le cadre des projets financés par l'UE à travers le PADT 11ème FED, l'équipe de la régie du PADT, de concert avec

Appui à la Commune de Zakpota pour l'élaboration du plan de formation de son personnel

« Chaque agent doit bénéficier d'un suivi de carrière pour qu'à terme, l'on puisse lui administrer soit une formation qualifiante soit une formation diplômante selon la catégorie ». Ces propos du Directeur du Centre de Formation pour l'Administration Locale (CeFAL) ont été prononcés lors de la séance de formation organisée le 24 septembre 2020 au profit des acteurs communaux

de Zakpota. L'objectif de la rencontre était de diagnostiquer les faiblesses du personnel afin d'établir la liste des besoins de renforcement de capacités qui se présentent. Sur la base de ces besoins, la Mairie de Zakpota doit se doter d'un plan de formation.



Dynamiser les services pour impulser le développement économique inclusif à Bohicon

Le renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelles de la Commune de Bohicon en vue du développement économique inclusif est au cœur d'un projet financé par le PADT. L'édit projet vise entre autres l'augmentation des capacités d'accueil des marchés et la modernisation de l'état civil. D'un coût global de 121 433 176 FCFA, le Projet de Dynamisation des services pour le développement économique inclusif a été officiellement lancé le 18 aout 2020 à l'hôtel Nifur de Bohicon en présence de diverses autorités et de quelques représentants des bénéficiaires. Les activités du projet durent 27 mois mais déjà sur le terrain les réalisations sont visibles.



Développer le tourisme local à partir des mamelles de Savè

Le projet de création d'espaces récréatifs sur les Mamelles de Savè a été officiellement lancé le 03 aout 2020 à la mairie de la ville. Le Projet dure 24

mois pour un montant de 129 millions 920 mille FCFA. Il est prévu la construction d'un musée plein air mettant en valeur la culture Tchabè. Le site abritera un restaurant en paillotes dallées et des espaces de jeu. Une première dans la promotion touristique au Bénin. Ce joyau sera mis en place grâce à la subvention de l'Union européenne s'élevant à 99 920 000 FCFA. Le projet de création d'espaces récréatifs sur les Mamelles de Savè vise un double objectif : favoriser la valorisation du patrimoine physique naturel de la ville de Savè et l'exercice d'activités économiques touristiques naturelles. La Mairie de Savè en tirera des gains en termes de création d'emplois locaux et de mobilisation des ressources fiscales locales.



Aménager l'accès pour optimiser l'exploitation du sable fluvial à Ouinhi

Le PADT accompagne l'aménagement de la piste Holli - Aïwédji - Ahogo ainsi que la construction de deux aires de stockage pour l'exploitation du sable fluvial à Ahogo, un arrondissement de la commune de Ouinhi. Le coût total de mise en œuvre du projet est estimé à 124 516 230 FCFA. Le projet favorisera à long terme, l'emploi des jeunes, l'entrepreneuriat local, l'accès des populations aux services sociaux de base et aux marchés, l'amélioration des revenus des hommes, des femmes et des couches vulnérables, l'accroissement des ressources internes pour le financement des actions de développement et la gestion intégrée des ressources en eau. La cérémonie de lancement officiel du projet s'est déroulée le 12 août 2020 à la mairie de Ouinhi. La réalisation du Projet s'étale sur une durée de 24 mois.



Installer un Guichet Unique pour booster les ressources locales à Kpomassè

La Commune de Kpomassè se met à la dématérialisation en matière de mobilisation des ressources. La Commune se dote d'un guichet unique qui représente un instrument de mobilisation et de sécurisation des ressources locales. La cérémonie de remise de site pour la construction du Guichet s'est déroulée le 08 octobre 2020 à Kpomassè. La réalisation du GU de Kpomassè s'inscrit dans le cadre du Projet de Renforcement de la mobilisation des ressources propres et de la fiscalité locale de la commune de Kpomassè. Le coût de réalisation du projet est évalué à 158 898 333 FCFA et les travaux durent 27 mois. Ce guichet unique permettra d'optimiser les recettes de la commune, d'assurer la sécurité des fonds tout en évitant les actes de corruption sur les demandes de service. Enfin, il permettra d'avoir une idée claire du montant global des recettes journalières.



Visite des chantiers des projets financés par le PADT

Pour s'assurer d'une bonne évolution des travaux entrant dans le cadre des projets financés par le PADT, des équipes du programme se rendent régulièrement sur le terrain pour constater l'état d'avancement des travaux. Ces visites permettent de confronter les points théoriques reçus avec l'exécution physique sur le terrain. A titre d'exemple, une descente a été effectuée le 26 janvier 2021 dans le cadre du Projet de Renforcement de la Mobilisation des Ressources

Propres et de la Fiscalité Locale dans la commune de Kpomassè (PReMoRP-FL). L'objectif était constater l'état d'avancement des chantiers ouverts. Cette visite a ciblé précisément le nouveau bâtiment du guichet unique et les arrondissements accueillant les équipements marchands nouvellement construits. La délégation du PADT conduite par le Régisseur Chef Projet Marc Okry a prodigué quelques conseils pouvant permettre de corriger les imperfections et de faire avancer les travaux.



Atelier d'information et d'échange avec les auditeurs des projets subventionnés par le PADT

Dans le but d'arrimer les procédures de vérification des dépenses utilisées par les auditeurs à celles de l'Union Européenne (UE) et de prendre des dispositions pour éviter les dépenses inéligibles dans le cadre des projets financés par l'UE à travers le PADT 11ème FED, l'équipe de la régie du PADT, de concert avec l'équipe Back Stopping de suivi et d'accompagnement des bénéficiaires, a organisé le 29 janvier 2021 à l'hôtel "La Canadienne" de Bohicon, une rencontre d'échange avec les auditeurs des projets subventionnés par le PADT de Bohicon. Les responsables administratifs et financiers des communes et des intercommunalités bénéficiaires ainsi que les coordonnateurs des projets ont également pris part à la rencontre. Les communications présentées à l'occasion portent entre autres sur les règles exigées par l'Union européenne en termes de passation de marché public.

Le Groupement Intercommunal du Mono reconstitue son architecture touristique grâce au projet CirtoM financé par l'Union Européenne

Avec le « Projet de mise en place d'un circuit touristique intercommunal durable dans le département du Mono », le Groupement Intercommunal (GI) du Mono a opté pour le développement économique dans le cadre de la subvention de l'Union européenne au profit des six communes membres. Après 18 mois d'activités, l'espoir d'une renaissance touristique des territoires du Mono, source de recettes supplémentaires pour les communes, réjouit toutes les communes du département.



Centre intercommunal de gestion du tourisme du Mono

Le projet CirTouM, d'une durée de 24 mois, coordonné par Comlan Pacôme ALOMAKPE avec le suivi du directeur exécutif de GI Mono, Patriège Romain AGBADJA, vise à construire un centre de gestion des sites touristiques du Mono avec un circuit touristique intercommunal. Mettre en place en 24 mois, un circuit touristique intercommunal durable basé sur la nature, l'histoire et les manifestations culturelles pour attirer davantage de touristes domestiques et internationaux vers la destination Mono, tel est l'objectif de CirTouM. Ce circuit touristique en cours d'installation contribuera au développement de l'économie locale dans les communes du Mono et permettra aux visiteurs de découvrir les

attrait touristiques de chaque commune du Mono. Le cout global de sa mise en œuvre est de trois cent quatre-vingt-dix million quatre-cent soixante mille (390 460 000) Franc CFA entièrement subventionné par le PADT sur le 11ème FED.

Niveau de mise en œuvre du projet CirTouM

Dix-huit (18) mois après le lancement du projet CirTouM, les travaux prévus sont réalisés à 45% sur le plan physique et le niveau de décaissement est à 69%. Le déphasage entre ces taux qui s'explique par les procédures de décaissement et l'urgence des activités d'étude préliminaires obligatoires. Selon les propos du coordonnateur en charge du

projet Comlan Pacôme Alomakpé, 60% de la première partie du financement accordé ont été envoyés aux différentes communes du Mono que sont Lokossa, Athiémedé, Bopa, Houéyogbé, Comé et Grand-Popo. Grâce au chef projet recruté et la mise en place du comité de pilotage, des études de faisabilité ont été réalisées au niveau des sites d'attractions de ces communes afin de s'assurer des impacts recherchés à l'issue de ce projet. Ensuite des études architecturales pour l'aménagement des sites du circuit intercommunal ont été réalisées. Les capacités de l'équipe-Projet, des équipes communautaires et des membres du comité de pilotage par rapport à l'action ont été



Mausolée du feu GUEDEHOUNDE dans la commune de HOUEYOGBE entierement clôturé

renforcées. Pour faciliter le déplacement sur les différents sites et assurer un suivi des travaux, le chef de projet a été aussi doté en moyen roulant. La construction du centre intercommunal de promotion du tourisme déjà en cours, sera un pôle stratégique de vente et de promotion de la destination Mono et ceci avec la mise en place d'un site internet pour la vulgarisation des différents sites en réhabilitation. Un volet important du projet, également en cours de réalisation est donc la réhabilitation des sites retenus dans le circuit touristique. Grâce au projet CirTouM, la commune de Comé abrite non seulement le centre touristique intercommunal du Mono mais aussi bénéficie de la réhabilitation du site de Sahadji qui retrace l'histoire des affrontements entre le peuple Watchi et celui d'Abomey. Ce projet n'épargne pas non plus la berge lagunaire d'Awamè, un lieu féerique de repos qui est en cours

de réhabilitation dans la commune de Comé.

Des sites en cours de réhabilitation à Houéyogbé et dans les autres communes.

Dans le cadre de ce projet, la commune de Houéyogbé a bénéficié d'un appui de trente-huit millions sept cent soixante-trois mille trois cent soixante-trois (38.763.363) Francs CFA. Selon le Premier Adjoint au Maire de Houéyogbé, Casimir SOSSA, les activités dans sa commune sont à un taux de réalisation de 76%. On peut ainsi noter le réaménagement de deux sites touristiques dont le mausolée de Feu Sossa Guèdèhounguè à Doutou et le site de poterie "Finagnon" de l'arrondissement de Sè. Sur ce site, il est prévu une paillote d'accueil, une latrine et une terrasse pour améliorer les conditions de travail de la coopérative de femmes. Pour faciliter l'accès à ces sites, la réhabilitation des pistes d'accès

est en cours. Il est également prévu, toujours dans la commune de Houéyogbé, la création d'un quartier moderne sans sachet plastique à Adromè-Gbèto. Pour ce faire, plusieurs outils d'assainissement ont été déjà acquis. Au niveau des communes de Lokossa, Athiémedé, Grand-Popo, les activités progressent normalement sur les différents sites sélectionnés afin de révéler le tourisme dans le Mono. Plusieurs guides touristiques et acteurs de la filière de l'hôtellerie ont bénéficié des séances de renforcement de capacité. Les différents sites recrutent la main d'œuvre et contribuent à atténuer le problème de chômage des jeunes dans ces localités. Le site internet



Le PADT contribue à la mobilisation et à la sécurisation des ressources propres des communes du Borgou

Dans le cadre du Programme d'Appui au Développement Territorial (PADT), l'Association pour le Développement des Communes du Borgou (ADéCoB) a bénéficié de la subvention de l'Union européenne sur le 11eme FED pour la mise en œuvre du Projet d'Appui à la Mobilisation et à la Sécurisation des Ressources Internes des Communes du Borgou (PAMSRIC). Dix-huit (18) mois après le lancement du projet dont la durée est de vingt-sept (27) mois, les résultats recherchés au niveau des communes bénéficiaires deviennent visibles. C'est le cas des communes de Nikki et de N'Dali où les recettes ont triplé en moins de deux ans. Le secrétaire exécutif de l'ADeCoB, coordonnateur du projet, BIO MAMADOU YAROU Saka se réjouit des résultats obtenus et de l'implication des autorités locales.



Véhicule aquis par ADECOB sur le projet PAMSRIC du PADT

Le Projet d'Appui à la Mobilisation et à la Sécurisation des Ressources Internes des Communes du Borgou, conçu et exécuté par l'ADeCoB, vise à apporter une réponse efficace à la question de la mobilisation des ressources fiscales et non fiscales des communes du Borgou à travers le RFU, les guichets uniques et l'utilisation des Terminaux de Paiement Electronique (TPE). Ce projet d'un montant total de trois cent trente-deux millions huit cent cent soixante-neuf mille huit cent s (332 869 800) Francs CFA est subventionné entièrement par le PADT et impacte sept des huit communes du Borgou, hormis Parakou sur une période de vingt-sept mois de mise en œuvre. À travers ce projet, Bembèrèkè, N'Dali, Nikki, Pèrèrè, Sinendé, Tchaourou et Kalalé ont bénéficié d'un accompagnement et d'apports techniques innovants dans leur stratégie de

mobilisation de ressources propres. L'objectif est que les communes maîtrisent leur assiette fiscale, réduisent la fraude et l'évasion fiscale et améliorent le fonctionnement des services en charge du recouvrement.

Le projet PAMSRIC à Bembèrèkè

A Bembèrèkè, dans le cadre du projet PAMSRIC, le Deuxième Adjoint au Maire, SANNI GAMIA Ousmane, confie que la commune a bénéficié de l'actualisation du Registre Fiscal Urbain (RFU) qui prend en compte désormais tous les arrondissements de Bembèrèkè. De même, tout le dispositif du guichet unique a été renforcé : « notre guichet unique qui était autrefois exigu, a été élargi avec un personnel dont les capacités ont été renforcées. De même, des terminaux de

Photos des activités marquantes du PADT de 2017 à 2021



Photos des activités marquantes du PADT de 2017 à 2021



Lancement Projet Ouinhi subventionné par le PADT



Rencontre Annuel Bénéficiaires Subvention



Retraite coproduction PONADEC à Bohicon



Remise de véhicules aux préfectures et de chèques aux communes et intercommunalités



Remise de véhicules aux préfectures et de chèques aux communes et intercommunalités

Remise de véhicules et de matériel aux structures des Ministères et aux Préfectures



Remise de véhicules et de matériel aux structures des Ministères et aux Préfectures

Bâtiment du centre de tourisme du Mono construit sur financement du PADT



Paillotes construites sur le projet CIRTOUM, d'Athieme



Mausolée SOSSA GUEDEHOUNGUE réfectionné sur financement du PADT



Unité de transformation de volaille à Bassila construite sur financement du PADT

paiement électronique ont été acquis. Ce qui permet, depuis peu, une fluidité et une traçabilité de la collecte des recettes fiscales sur le terrain », se réjouit l'autorité locale, SANNI GAMIA Ousmane. Le chef du service des affaires économiques et marchandes, Issiakou MOUSSA, de son côté a rappelé les multiples tournées effectuées dans les arrondissements pour des séances de sensibilisation sur le budget participatif et sur le civisme fiscal. « Après ces tournées, depuis environ un an, les recettes ont doublé voire triplé, nous maîtrisons et contrôlons désormais toutes les recettes journalières », a confié Issiakou MOUSSA, CSAEM Bembèrèkè.

Nikki réalise une augmentation de 25% de ressources grâce au PAMSRIC

A Nikki, ville de la fête identitaire de la Gaani, les performances réalisées en termes de mobilisation de ressources propres, grâce aux acquis du projet, dépassent les prévisions du projet qui tablaient sur 20% d'augmentation. Selon la chargée des affaires économiques et marchandes de la commune, Hassiatou SE IBRAHIM, le projet a permis à la commune de bénéficier des TPE, des logiciels GBCO et de loger le RFU au service des impôts, facilitant l'émission des avis d'imposition. A ces acquis, s'ajoutent, l'installation de panneaux solaires photovoltaïques qui alimentent le guichet unique et la mise en place d'un cadre de concertation lié à la mobilisation des ressources. Globalement, grâce à ce projet qui est à un taux de réalisation physique de 90% et un décaissement de 75%, les recettes de la commune passent de cent quatre-vingt-six millions (186 000 000) Francs CFA en 2019 à deux cent trente-trois millions (233 000 000) Francs CFA en 2020, soit un taux d'accroissement de 25%.

Cas de N'Dali

A N'Dali les efforts consentis dans le cadre de ce projet sont aussi encourageant que ceux de Nikki, les mêmes activités liées au projet ayant été accomplies, le maire Daouda SAKA MERE se réjouit de l'accroissement des recettes. La commune passe ainsi de quatre-vingt-trois millions (83 000 000) de Francs CFA à cent-six millions (106 000 000) Francs CFA dans l'intervalle de trois mois.



Equipements informatiques aquis par ADECOB sur le projet PAMSRIC du PADT

Cet accroissement est également dû à l'engouement suscité au niveau des contribuables par une prime aux meilleurs collecteurs et contribuables de la commune. Cette approche de prime aux meilleurs collecteurs et contribuables a été une forme de sensibilisation adoptée par toutes les communes de l'ADECOB qui ont bénéficié de la mise en œuvre du projet.

Bilan du PAMSRIC dans les sept communes du Borgou

Globalement, à en croire le Secrétaire Exécutif de l'ADECOB, BIO MAMADOU YAROU Saka, le niveau d'exécution physique au niveau des sept communes peut être estimé à 80% avec un niveau de décaissement de 71% environ. Il ressort de ces taux,



APIDA relance la filière maraîchage dans les communes de l'Alibori grâce à une subvention du PADT de l'Union européenne

L'Association pour la Promotion de l'Intercommunalité dans le Département de l'Alibori (APIDA), est une intercommunalité qui a bénéficié de la subvention du Programme d'Appui au Développement Territorial. Une subvention orientée vers l'amélioration de la filière maraîchère à travers le Projet d'Appui au Développement des cultures maraîchères et au renforcement de la résilience des exploitants maraîchers. Démarré il y a 18 mois, le projet induit déjà des effets positifs sur les conditions de vie et de travail des coopératives de femmes exploitantes des différents sites.



Complexe photovoltaïque de pompage d'eau sur le site de Sori à Gogounou

Le projet d'appui au développement des cultures maraîchères et au renforcement de la résilience des exploitants maraîchers dans les communes de l'Alibori (PADCMCA) couvre un budget total de trois cent trente-deux millions six cent quarante mille six cent soixante-un (332 640 661) Francs CFA dont trois cent deux millions sept-cent trois mille deux (302 703 002) Francs CFA sont subventionnés par le PADT sur le 11eme FED et vingt-neuf millions neuf cent trente-sept mille six cent cinquante-neuf (29 937 659) Francs CFA sont pris en charge par l'APIDA. L'Alibori est composé de vastes communes (Gogounou, Kandi, Karimama, Malanville, Banikoara, Ségbana) qui disposent de fortes potentialités de production maraîchère pour le pays. C'est donc pour aider les communes à valoriser ce potentiel économique que l'APIDA a initié ce projet d'une durée de vingt-sept (27) mois. L'objectif est l'amélioration des revenus des exploitants maraîchers à travers une meilleure productivité tout en renforçant

leur résilience aux changements climatiques. Les communes à travers cette action entendent créer des emplois, améliorer les revenus agricoles, augmenter le niveau de mobilisation des ressources propres dans un dialogue avec les coopératives de femmes productrices.

Niveau de mise en œuvre du PADCMCA

A neuf mois de la fin du projet, selon le Secrétaire Exécutif de l'APIDA, Adamou Zourkaïnénéy BAPARAPE, le niveau de réalisation physique du projet dépasse déjà les 70% pour un niveau de décaissement de 85%. Ainsi il est déjà visible dans chacune des cinq (05) communes bénéficiaires, deux sites maraîchers d'un hectare chacun bien sécurisé, à raison de deux hectares par commune déjà aménagés. Pour rallier lesdits sites dans les communes, le projet a doté l'APIDA d'un véhicule pickup et de matériels informatiques pour assurer le suivi des travaux en temps réel.

Les femmes des coopératives de maraîchage de Kandi dans une nouvelle ère grâce au PADT

Toutes les études préalables telles que l'étude d'impact environnemental et social (EIES) et l'étude technique d'aménagement ont été menées. Les capacités des bénéficiaires (coopératives de femmes) ont été renforcées sur les mesures d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques. Ces études sont assorties d'un document de planification environnementale et sociale dont les directives prennent en compte les impacts environnementaux et sociaux. Dans la commune de Kandi deux sites d'un (01) hectare chacun ont été aménagés à Pèdè et à Kéféri dans le premier arrondissement de la commune avec un système solaire de pompage pour une disponibilité permanente de l'eau. Ainsi, à la mi-mai, la sécheresse dicte encore sa loi dans la commune, les deux sites continuent d'être arrosés d'eau afin de rendre disponibles les produits maraîchers en toute saison. Les sites sont également sécurisés par une clôture grillagée autour d'une haie vive appelée ceinture verte pour atténuer les effets éoliens et hydriques. Toujours grâce au projet, un bloc de hangar avec magasin de stockage incorporé a été construit. On peut désormais lire sur le visage de ces braves femmes dévouées à la culture maraîchère un sourire, exprimant ainsi leur gratitude à l'Union européenne. A en croire la présidente de la coopérative des femmes exploitantes du site de Pèdè, Bakari Adissatou, « autrefois les cultures maraîchères étaient difficiles voire impossible pendant la saison sèche, ainsi les conditions de vie devenaient pénibles aux femmes qui tirent leurs revenus de ces activités. Mais désormais avec l'arrivée du PADCMCA les difficultés majeures sont surmontées ». La maire de Kandi, ALAZI OSSENI SAKA Zinatou, émue des changements observés sur les deux sites maraîchers du premier arrondissement de la commune, se dit reconnaissante envers l'Union européenne et toute l'équipe de la régie du PADT pour l'appui financier et l'accompagnement technique. Comme perspectives de pérennisation des acquis, la maire entend mettre en place un comité technique de suivi des coopératives de

femmes et prévoit également le renforcement du système solaire de pompage d'eau avec un entretien régulier, afin de faciliter l'abondance d'eau et à plein temps.

Cas de Gogounou

Le PADCMCA de l'APIDA a également impacté la commune de Gogounou principalement l'arrondissement de Sori dont le site porte le nom. Ce site, à lui seul, occupe les deux hectares prévus dans le projet. Ce nouveau site aménagé et bien sécurisé vient effacer les peines d'une coopérative de femmes en souffrance sur un ancien site dont les cultures sont inondées chaque année en saison pluvieuse. Les autorités de la commune après l'étude de faisabilité du PADCMCA, ont décidé de soulager les peines de ces femmes de l'arrondissement le plus peuplé de la commune, qui voient autrefois leur culture emportée par les inondations chaque année. Ainsi ce nouveau site de deux hectares entièrement clôturés de grillage surmonté de brique, apporte désormais une sérénité à la trentaine de femmes de la coopérative et aux douze (12) jeunes diplômés recrutés contre la divagation des animaux. Le site les protège également contre les inondations annuelles.. Les cultures semées prennent un mois environ avant d'être prêtes à la vente. Toutefois on peut voir sur le site une pépinière de différentes cultures telles que le chou, la tomate, le gombo, l'oignon etc.

Un système d'irrigation innovant sur le site de Sori

L'innovation majeure sur ce site est qu'il est doté d'un système solaire d'irrigation étendu sur les deux hectares. Ce système solaire rend désormais plus rapide l'irrigation des cultures. Selon Geoffroy GOUNOU, Secrétaire Général de la mairie et coordonnateur du projet à Gogounou, ce système est subdivisé en deux modèles, l'un par goutte à goutte et l'autre par aspersion, le tout calibré en fonction du type de semence. Pour ce faire, trois châteaux d'eau ont été installés pour stocker le maximum d'eau pouvant couvrir tout le site. Ce site a aussi été doté de magasin

de stockage des produits maraîchers qui sert aussi de lieu de repos à ces braves jeunes femmes.

Le site de Sori, bientôt un site école, selon le maire Seydou Tidjani

Le maire Seydou Bary TIDJANI, à l'occasion de cette visite a remis aux acteurs du site, de nouveaux outils de maraîchage, des coupe-coupe, des arrosoirs, des

râteaux, des bottes, des brouettes, etc.. A en croire le maire, le site de Sori sera à l'avenir un site école pour tous les maraîchers des autres arrondissements de la commune. Pour parvenir à cet objectif, il entend, comme prévu dans le projet, recruter d'autres jeunes diplômés sortis des lycées agricoles et mettre en place un comité technique de suivi des travaux sur ce site. Par ailleurs, au niveau des communes de Banikoara, Karimama et Malanville, la tendance n'a pas changé, la même dynamique qui s'installe à Kandi et Gogounou



Un système d'irrigation pour une production maraîchère en toute saison
celles-ci.



La CCP s'appuie sur une subvention du PADT pour moderniser la stratégie de mobilisation des ressources propres des communes du Plateau

La Communauté des Communes du Plateau (CCP) regroupe cinq communes (Adja-Ouèrè, Ifangni, Kétou, Pobè, Sakété) du département. Faisant partie des douze bénéficiaires de subvention du Programme d'Appui au Développement Territorial (PADT), elle met en œuvre le “projet de modernisation de la stratégie de mobilisations des ressources propres locales des communes du Plateau pour l'accroissement des recettes”. A neuf mois de la fin du projet, les travaux ayant connu un léger retard, même si le coordonnateur du projet ADEGBITE Kayodé Abdel-Affissou rassure de la réalisation des activités du projet dans le délai contractuel.



Motos aquis par le CPP grâce au PADT

L'appel à projets lancé par l'Union européenne à travers le PADT pour accompagner le développement des territoires vient à point nommé pour les communes du Plateau (Adja-Ouèrè, Ifangni, Kétou, Pobè et Sakété) qui misent là-dessus pour améliorer leur stratégie de mobilisation des ressources et dynamiser l'économie locale. D'un montant global de quatre cent soixante-deux millions trois cent quatre-vingt-deux mille huit cent (462 382 800) Francs CFA dont deux cent soixante-deux millions trois cent quatre-vingt-deux mille huit cent Francs CFA (262 382 800 FCFA) subventionnés par l'Union européenne sur le 11ème FED et deux cent millions Francs CFA (200 000 000 FCFA) prise en charge par les communes sur le Fonds d'Appui au Développement des Communes, FADeC investissement. Le projet met en place un appui au fonctionnement du Registre Foncier Urbain (RFU) et des Guichets Uniques (GU).

Un appui institutionnel à la CCP

Selon le président de la CCP, maire de la commune d'Ifangni, Franck OKPEICHA, c'est grâce à la première tranche de la subvention accordée par l'Union européenne que l'intercommunalité créée depuis 2005 a renouvelé plusieurs de ses équipements de fonctionnement. On y remarque de nouveaux mobiliers pour la salle de conférence et d'attente, des armoires et équipements bureautiques pour chaque service de la CCP, des matériels informatiques et roulants (deux résistantes motos) pour rallier les cinq communes.

Evolution des travaux

Au terme du projet, chaque commune doit être dotée de capacités pour maîtriser et bien gérer sa base fiscale. Selon les clarifications du secrétaire permanent de la CCP, coordonnateur du projet, Kayodé Abdel-Affissou, «dans l'intervalle des quinze (15) premiers mois du projet, un cartographe a été recruté au niveau de la CCP... Mais selon le temps imparti pour le projet et

visiblement avec les constats de l'équipe de la régie du PADT, les communes manquent de célérité dans la mise en œuvre des activités ». Au niveau des cinq communes l'évolution des travaux varie d'une commune à une autre, pour d'autres les études de faisabilité et les procédures des marchés sont toujours en cours. La commune d'Ifangni disposant déjà d'un guichet unique sera renforcée grâce au projet en termes de mise à jour du logiciel de gestion du guichet et de la création de la deuxième caisse. Il est prévu grâce à ce projet une

interconnexion des acteurs de la chaîne de mobilisation des ressources qui seront désormais reliés au système du guichet unique. Les services des impôts disposeront désormais des moyens adéquats pour la mise en œuvre des travaux d'assiette et de recouvrement et enfin les services financiers des mairies disposent des moyens adéquats pour le recouvrement des taxes non fiscales. Pour maintenir la nouvelle dynamique de mobilisation et de sécurisation des ressources propres selon le maire Franck OKPEICHA, président de la CCP, des cadres de



Salle de conférence de la CPP équipée grâce au financement du PADT



Équipement informatique aquis grâce au financement du PADT

Les communes des Collines modernisent la mobilisation des ressources propres et la gestion des IEM avec un appui de l'Union européenne

Le Groupement Intercommunal des Collines (GIC) composé de six communes, Savalou, Savè, Dassa-Zoumé, Glazoué, Bantè et Ouèssè, a bénéficié de l'appui financier de l'Union européenne pour son « Projet Intercommunal d'Appui au Développement Economique » dans le cadre du Programme d'Appui au Développement Territorial (PADT). Après dix-huit (18) mois d'exécution du projet les grandes phases sont en cours de finalisation pour le bonheur des bénéficiaires.



Equipements informatiques aquis grâce au PADT par le GIC

Le Projet Intercommunal d'Appui au Développement Economique du GIC vise à accompagner les bénéficiaires à maîtriser et sécuriser la mobilisation des ressources non fiscales sur les infrastructures économiques et marchandes (IEM) grâce à l'utilisation d'un système électronique de recouvrement dans 22 marchés étalés sur les six communes du département des Collines. D'un coût total de trois cent cinquante-quatre millions (354 000 000) de Francs CFA, le projet est subventionné par l'Union européenne à travers le PADT, à hauteur de trois cent trente-six millions trois cent mille (336 300 000) Francs CFA et dix-sept millions sept cent mille (17 700 000) Francs CFA à la charge des communes bénéficiaires du PIADE. Selon le Directeur Exécutif du GIC, Denis AYENA, « malgré le retard dans la conduite des travaux, le taux d'exécution dépasse les 60% pour un taux de décaissement de 70%.

Les principales réalisations du projet

A huit mois environ de la fin du projet, les activités de la phase préliminaire sont bouclées. Chaque commune a reçu environ 27 millions consacrés au fonctionnement des organes mis en place pour la conduite des activités du

projet. L'étude de préfaisabilité et l'identification des marchands ont été réalisées. Il en est de même pour les taxes à appliquer, la configuration et l'organisation structurelle des IEM avec leur mode de gestion. A cela, s'ajoutent six autres (06) études de faisabilité qui incluent l'inventaire du potentiel non fiscal des 22 IEMs, la mise en place des bases de données, le mode de gestion et le dispositif organisationnel. Selon le Directeur Exécutif du GIC, à l'étape actuelle du projet, « le développement de l'application et du logiciel de contrôle du dispositif de collecte est en cours, de même que l'acquisition des terminaux de paiement électronique (TPE) et le recensement des marchands au niveau des IEMs. Ces travaux se font au niveau de chaque commune avec un suivi permanent du GIC », a rassuré le Directeur exécutif, Denis AYENA en charge de la coordination du projet. Des équipements informatiques et bureautiques ont également été acquis sur le projet au niveau du GIC afin d'améliorer les conditions de travail du personnel. Il s'agit des ordinateurs portatifs, d'une imprimante, des meubles bureautiques, une machine photocopieuse et des moyens roulants (un véhicule et trois motos).

Renforcement des capacités du GIC et pérennisation des acquis

Afin de pérenniser les acquis du projet et assurer leur durabilité, une plateforme de suivi de toutes les communes est en cours de mise en place. Elle veillera au bon fonctionnement du dispositif au niveau de chaque commune pour un accroissement des recettes et donc de l'amélioration de l'économie locale dans

chaque commune. Pour cette forte contribution de l'Union européenne, le DE a, au nom de toute l'équipe du GIC et des membres des différents comités communaux, réitéré ses gratitude à l'endroit du partenaire et de toute l'équipe de la régie du PADT. Il a ainsi promis mettre la pression adéquate aux entreprises en charge des différents travaux pour rester dans le temps imparti.



Du matériel roulant pour faciliter les interventions sur le terrain



De nouvelles infrastructures économiques et marchandes en construction à Adjohoun grâce à l'appui de l'Union européenne à travers le PADT

Adjohoun, commune située au Sud-Est du Bénin, dans le département de l'Ouémé, a bénéficié de l'appui de l'Union européenne à travers le Programme d'Appui au Développement Territorial (PADT) pour renforcer son économie locale. Après dix-huit (18) mois d'exécution du projet dénommé "Projet de construction des infrastructures économiques et marchandes", le taux d'exécution des travaux est encourageant et la livraison de tous les équipements marchands à bonne date est de mise.



Équipements marchands acquis grâce au PADT dans la commune d'Adjohoun

Dans le cadre de son partenariat avec le PADT, Adjohoun construit actuellement un bloc de 6 boutiques dans trois de ses arrondissements, ce qui va générer des recettes mensuelles sur loyers et taxes de cent quarante-quatre mille (144.000) Francs CFA. L'ensemble du projet est estimé à un coût global de cent soixante-dix millions cinq cent quarante-six mille deux-cent quarante-trois (170.546.243) Francs CFA, avec une subvention de l'Union européenne sur le 11ème FED, d'un montant de cent trente-un millions cent cinquante mille (131.150.000) Francs CFA. Ce qui explique les sentiments de gratitude du maire d'Adjohoun, François ZANNOUGBO à l'endroit de l'Union européenne. Avec l'appui du conseil communal, il entend accompagner le projet à travers des campagnes de sensibilisation sur le civisme fiscal en direction des populations des différents arrondissements de la commune.

activités et à 44% le taux de décaissement. Au démarrage du projet en Novembre 2019, nous avons reçu une part de la subvention qui s'élève à quatre-vingt millions neuf cent trente-six mille cinq cent quatre-vingt-seize (80 936 596) Francs CFA, ce qui nous a permis d'avoir en cours de finition trois blocs de six boutiques modernes dans les arrondissements d'Akpadanou, d'Adjohoun centre et d'Azowlissè où les travaux sont achevés », a fait remarquer le coordonnateur du projet. Outre ces chantiers, le dernier ouvrage du projet est la construction de trois (03) hangars de vente, d'un (01) bloc de latrine et d'un (01) Réseau et Voirie Divers. Cet ouvrage dont les travaux sont à l'étape de fondation sera construit dans le second marché de la commune situé dans l'arrondissement d'Akpadanou.



Un niveau d'exécution appréciable.

Le coordonnateur du projet Maurice BOKO, sur le niveau d'avancement du projet, présente un bilan satisfaisant. « A six (06) mois de la fin du projet on peut estimer à 62, 88 % le taux de réalisation physique des

Kpomassè dispose désormais d'un guichet unique et des équipements marchands grâce à l'Union européenne

La commune de Kpomassè située dans le département de l'Atlantique, a bénéficié depuis novembre 2019, d'une subvention du Programme d'Appui au Développement Territorial pour mettre en œuvre le projet "Renforcement de la mobilisation des ressources propres et de la fiscalité locale de la commune" (PReMORPH-FL). A neuf mois environ de la fin du projet, les activités prévues sont à un taux qui témoigne du sérieux de l'équipe de coordination du projet dirigé par le secrétaire général de la mairie de Kpomassè, Franck MEVO.



Guichet unique réalisé grâce au PADT dans la commune de Kpomassè

Le projet de renforcement de la mobilisation des ressources propres et de la fiscalité locale de la commune de Kpomassè a pour objectif principal d'optimiser les recettes propres de la commune par l'amélioration du dispositif institutionnel et organisationnel et le renforcement des infrastructures économiques et marchandes. Le PReMORPH-FL, d'une durée de vingt-sept (27) mois et d'un montant total de cent cinquante-huit millions huit cent quatre-vingt-dix-huit mille trois cent trente-trois (158 898 333) Francs CFA, a bénéficié d'une subvention de cent dix-huit millions quatre-cent quatre-vingt-deux mille neuf-cent quarante-neuf (118 482 949) Francs CFA du PADT. Dix-huit (18) mois après le lancement de ce projet qui vise à améliorer la mobilisation des ressources dans la commune de Kpomassè, 60% des activités prévues ont été réalisées selon les déclarations du coordonnateur général au projet, Franck MEVO.

Les premiers acquis du projet.

Dans le cadre du projet, plusieurs séances de renforcement de capacité ont été organisées à

l'endroit des agents de l'administration communale. Ce qui, selon les appréciations du maire Kénam MENSAH, a apporté plus d'efficacité au personnel dans le traitement des usagers et des dossiers de l'administration. Ainsi, pour parvenir à ce résultat un manuel de procédures administratives, techniques, financières et comptables de la Mairie a été élaboré grâce à l'appui du PADT. Tous les agents impliqués dans la chaîne de mobilisation des ressources ont été équipés des moyens de déplacement (motos) et d'autres équipements pouvant faciliter la collecte et la sécurisation des recettes.

Les grands ouvrages du PReMORPH-FL achevés

Pour assurer la maîtrise des recettes de la commune, un guichet unique a été construit et équipé grâce à la subvention du PADT. Selon les présentations du coordonnateur, le bâtiment du guichet unique s'étend sur une superficie de quatre-vingt-quatorze (94 m²) mètres carrés. Equipé de mobilier et de système électronique et informatique et d'un coffre-fort, ce

guichet unique permettra d'optimiser les recettes de la commune, d'assurer la sécurité des fonds tout en évitant les actes de corruption sur les demandes de service. Enfin il permettra d'avoir une idée claire du montant global des recettes réalisées par jour. Pour avoir l'adhésion massive de la population à la base aux différentes innovations apportées par ce projet, il a été effectué des séries de communication par différents canaux à l'endroit de la population. Ainsi des séances de reddition de comptes et de présentation du projet PReMORPH-FL ont été organisées. Pour améliorer les conditions de vente pendant la période de production exponentielle de tomate, quatre hangars de huit places ont été construits dans les arrondissements d'Amoukonou-Houéton, Tokpa-Domè, Aganmanlomè,

Nougboyifi et Kpomassè-Centre et des postes de perception de la taxe de développement local (TDL).

Déjà, un accroissement des recettes de la commune

A en croire le maire Kénam MENSAH, depuis la mise en place de ces outils, les recettes de la commune ont augmenté de 20%. Il compte pérenniser ces acquis grâce à une permanente sensibilisation de la population à la base et l'amélioration des conditions de productivité et de vente des produits maraîchers. Il exprime également sa gratitude à l'Union européenne et à toute l'équipe de la régie du PADT qui a fait preuve de leadership dans l'accompagnement de toutes les communes bénéficiaires.



Des équipements marchands et du matériel informatique pour une numérisation de la gestion des recettes



Bohicon modernise ses services aux populations et améliore la mobilisation des ressources propres grâce à une subvention du PADT

Dans le cadre du Programme d'Appui au Développement Territorial (PADT), Bohicon a bénéficié d'une subvention afin d'exécuter son projet de dynamisation des services communaux pour le développement économique inclusif (PDSCDEI) de la commune. Ce projet, dix-huit (18) mois après son démarrage et dont les chantiers sont en cours d'exécution a fait l'objet de visite de constat de l'équipe de suivi-évaluation du PADT, le 17 mai 2021. Le maire Rufino d'Almeida ressort un bilan encourageant de l'exécution des travaux liés à la première tranche de la subvention.



Rampe construite à la Mairie de Bohicon sur financement du PADT

Grâce au partenariat avec le PADT, Bohicon améliore progressivement la qualité des services aux populations à travers des équipements et un programme de renforcement des capacités des agents communaux. Une meilleure mobilisation des ressources propres de la commune est l'un des objectifs de ce projet qui a bénéficié d'une subvention du PADT d'un montant total de cent quinze millions trois cent soixante-un mille cinq cent dix-huit (115 361 518) Francs CFA sur un coût global de cent-vingt-un millions quatre cent trente-trois mille cent soixantequinze Francs CFA (121.433.175,76 FCFA). Selon le chargé du projet Emmanuel Assimada, le PDSCDEI vise également à augmenter les capacités d'accueil des marchés et de la modernisation de l'état civil dans la ville carrefour.

Des acquis certains grâce à la subvention de l'Union européenne !

Avec un taux de réalisation de 60 % et un taux de décaissement de 81% de la première tranche, le projet a déjà impacté la mairie de Bohicon. Des équipements bureautiques (armoires, mobilier bureautiques) et matériels informatiques ont été acquis pour les services des affaires

économiques et financières, des affaires domaniales, les régies des dépenses et des recettes, le guichet unique et les arrondissements. Toujours grâce au projet, le guichet unique de la commune a un nouveau serveur ce qui permet une sécurisation de toutes les données et un suivi des agents de la chaîne de mobilisation des ressources.

La prise en compte du genre dans les réalisations du projet

Les interventions du projet ont également permis de prendre en compte les personnes handicapées et du troisième âge. Elles ont désormais un accès facile aux différents services d'état civil de la mairie et des arrondissements grâce à des rampes installées à l'entrée des bâtiments abritant ces services.

L'impact du projet sur la mobilisation des ressources propres

Le maire de Bohicon, satisfait des résultats liés au projet, exprime sa reconnaissance à l'Union européenne avant de témoigner que, « depuis plus de six (06) mois, les recettes au niveau de toutes les gares routières de la commune ont

connu une augmentation de plus de 100% ». Pour l'édile de Bohicon, Me Rufino d'Almeida, « il faut reconnaître que cet accroissement est due aux multiples séances de renforcement des capacités de vingt-et-un (21) agents qui interviennent dans la chaîne de mobilisation des ressources au niveau des équipements marchands et de l'état civil. Ces agents font désormais une rotation sur les différentes unités de mobilisation des ressources. A cela s'ajoute le recrutement de sept (07) agents au profit du guichet unique et l'acquisition de deux motos pour faciliter le travail aux régisseurs ».

Déjà, des initiatives pour l'après projet

Pour le chargé du projet, Emmanuel Assimada, les six (06) mois à venir seront consacrés à la construction des logettes au sein du marché de Bohicon. Le maire de son côté entend maintenir cette dynamique dans la période d'après projet en renouvelant le contrat des meilleurs agents collecteurs à la fin du projet et en immatriculant plus tard tous les marchands des marchés de la commune.



Des rampes d'accès pour les personnes à mobilité réduite.



Renforcements de capacités aux agents de la Mairie



Des infrastructures marchandes construites

Partenariat PADT-Ouinihi : la commune opte pour l'exploitation du sable fluvial afin de rehausser son économie locale

Pour valoriser l'une de ses potentielles économiques basées sur l'exploitation des carrières de sable fluvial, la commune de Ouinihi a bénéficié d'une subvention pour le projet dénommé "CICA" qui signifie « or » en langue locale. Financé sur le 11ième Fonds Européen de Développement (FED) à travers le Programme d'Appui au Développement Territorial (PADT), le projet a officiellement démarré en janvier 2020 avec une subvention de cent vingt-quatre millions cinq cent seize mille deux-cent trente Francs CFA (124 516 230 FCFA). Seize (16) mois après son démarrage, l'aménagement de piste la Holli - Aïwédji - Ahogo et de deux aires de stockage pour l'exploitation du sable fluvial de Ahogo ont atteint leur vitesse de croisière au grand bonheur des acteurs de la filière et de la commune.



Carrière de sable réaménagée grâce au PADT dans la commune de Ouinihi

Ouinihi est une commune naturellement dotée des réserves de sable fluvial, un atout pour une économie locale dynamique et une source de recettes pour la commune. Le projet CICA vise à créer des conditions favorables à l'exploitation du sable fluvial en aménageant la piste d'accès et des aires de stockage..

Niveau d'exécution des travaux

Selon le coordonnateur André Zannou, les grands travaux du projet sont en cours. Le projet visiblement a connu un peu de retard au niveau des activités de construction de la piste, en cause, selon lui, les pluies diluviennes qui bloquent les chantiers de la piste Holli - Aïwédji - Ahogo.

Toutefois, sur le terrain, on observe sur une étendue de dix (10) kilomètres, une dizaine de dalot, cinq ponts, des caniveaux déjà achevés par endroit. L'entrepreneur rencontré sur les lieux, met visiblement une pression sur son équipe pour respecter les délais du contrat. Toujours, selon le chef projet Daniel ODJO, les études de faisabilité socio-environnementale et technique des travaux d'aménagement sont achevées. A dix (10) mois environ de la fin du projet, les activités sont réalisées à plus de 50% avec un niveau de décaissement de plus de 40%. L'équipe de projet est à cet effet dotée depuis quelques mois, de deux motos, des matériels informatiques et bureautiques pour assurer leur mission dans le cadre du projet.

Un projet au cœur de la stratégie de promotion de l'économie communale

Selon le maire Jonas Babatoundé HOUESSOU qui voit, à travers l'aménagement de cette piste stratégique d'accès à la plus grande carrière de sable de la commune, la réalisation d'une vieille attente de toute la population, a manqué de mot pour remercier l'Union européenne et l'équipe du PADT. « La carrière qui sera desservie par cette piste emploie plus de cinquante (50) usagers et ce projet vient résoudre plusieurs équations auxquelles était confrontée la commune

depuis de nombreuses années », explique le maire. Pour lui, à long terme le projet CICA favorisera l'emploi des jeunes, l'entrepreneuriat local et limitera l'exode rural de la population de Ouinhi. Le maire a pris l'engagement fort « qu'après les grands travaux de la piste et des aires de stockage, une réorganisation de la filière permettra la collecte des taxes. Ce qui permettra à la commune d'améliorer l'accès des populations aux services sociaux de base d'une part, aux marchés et donc l'amélioration des revenus des hommes, des femmes et des couches vulnérables d'autre part ».



Améliorer l'accès aux carrières de sable et faciliter leur stockage pour booster l'économie locale



La commune de Ségbana accroît sa production maraîchère et augmente ses ressources propres grâce au PADT de l'Union européenne

La commune de Ségbana est située au nord-est du Bénin dans le département de l'Alibori non loin de la frontière nigériane. Pour développer son potentiel de production maraîchère, elle a bénéficié depuis novembre 2019 d'une subvention du PADT sur le 11ème FED pour la mise en œuvre du projet d'appui au développement du maraîchage résilient aux changements climatiques et d'amélioration des revenus des exploitants. A huit (08) mois de la fin du projet PADMaRCARE, le coordonnateur, OROU GANI Sakibou, présente les activités réalisées sur les douze (12) sites de maraîchage de la commune et les perspectives envisagées par le conseil communal pour la pérennisation des acquis du projet.



Equipements informatiques aquis grâce au PADT sur le projet PADMaRCARE à Ségbana

Le PADMaRCARE vise à améliorer les revenus des exploitants maraîchers de la commune par l'accroissement de la production tout en renforçant la résilience aux changements climatiques. L'atteinte de cet objectif passe par l'aménagement de huit (08) sites de maraîchage, la mise en place des infrastructures et des équipements adéquats et des intrants de soutien à la production maraîchère et au renforcement de capacités de 150 exploitants maraîchers.

D'une durée de 26 mois, le projet nécessite un financement d'un montant total de quatre-vingt-seize millions neuf cent quinze mille neuf cent cinq (96 915 905) Francs CFA. Il a reçu une subvention du PADT d'un montant de quatre-vingt-sept millions deux cent vingt-quatre mille trois cent quatorze (87 224 314) Francs CFA.

Des résultats à la hauteur des investissements

Dix-huit mois après la mise en œuvre du PADMaRCARE, les résultats sont visibles. Les travaux consacrés sur les

huit sites du projet sont à 72% de taux de réalisation avec un taux de décaissement de 51,7%. Des équipements de maraîchage ont été offerts aux différentes coopératives de femme. Brouettes, coupe-coupe, arrosoir, pioche, houes, tourniquets etc., tout le matériel pour l'amélioration des conditions de production des vaillantes femmes des différents sites est désormais disponible. Pour un suivi des travaux sur les huit sites, deux jeunes animateurs ^diplômés des lycées agricoles ont été recrutés et équipés. Des moyens de déplacement, des outils avec un comité technique, tout est en place pour une production maraîchère de grande capacité et durant toutes les saisons. Sur le site de Korowi exploité par une coopérative de 35 femmes environ, deux hectares sont consacrés à toutes sortes de cultures telles que le chou, la laitue, l'amarante etc. Le site de Liboussou a bénéficié d'un système solaire de pompage d'eau pour faciliter l'irrigation des cultures sur l'étendue des deux hectares emblavés.

Les effets du projet sur les conditions de vie des exploitants

Comme l'a rappelé le maire de Ségbana Orou Zimé Tian, grâce à ce projet plusieurs améliorations sont notées de part et d'autre. Une occupation à plein temps des femmes qui voient déjà leurs revenus s'améliorer de même que leurs conditions de travail. Ce qui réduit l'extrême pauvreté dans leur rang. La croissance de la production induit l'accroissement des taxes prélevées, ce qui augmente les ressources propres de la commune. Le coordonnateur Orou Gani Sakibou a insisté sur les effets induits du renforcement de capacité individuelle et collective des femmes et

des jeunes qui s'adonnent au maraîchage. Le maire heureux de cet appui du PADT pense pérenniser les acquis de ce projet par des initiatives telles que la sécurisation des différents sites de maraîchage à travers la construction d'une clôture tout autour de chaque site maraîcher sur le FADEC agriculture. La formalisation de ces différents sites permettra aux coopératives de femmes de bénéficier des appuis des institutions de micro finances et de faire venir d'autres partenaires qui seront intéressés par leur savoir-faire et les résultats obtenus.



Site maraîchère de Korowi réaménagé par le PADT sur le projet PADMaRCARE à Ségbana



L'une des plus grandes merveilles touristiques du Bénin en cours d'éclosion à Savè grâce à l'appui du PADT

Pour contribuer à la valorisation du patrimoine physique et naturel de la ville de Savè, la mairie a obtenu une subvention de l'Union européenne pour le projet d'aménagement d'espace récréatif sur les mamelles (PAERM) dans le cadre du Programme d'Appui au Développement Territorial (PADT). Pour la concrétisation du projet, plusieurs activités sont en cours de mise en œuvre le bilan fait par le coordonnateur du projet, Raïmi Bachabi, reste rassurant.



Les mamelles de Savè choisies pour abriter l'espace récréatif sur le projet PAERM

Le projet d'aménagement d'espace récréatif sur les mamelles de Savè consiste à favoriser l'exercice d'activités économiques autour d'une curiosité touristique naturelle et identitaire. Ce projet permettra également d'impulser une nouvelle dynamique à la mobilisation de ressources propres locales et donc à l'économie de la commune. Il vise également à viabiliser et rendre fonctionnel les espaces culturels de la ville tout en étant une porte d'ouverture à l'emploi. D'un montant global de cent vingt-neuf millions neuf cent vingt mille Francs CFA (129 920 000 FCFA), le PAERM est financé à hauteur de quatre-vingt-dix-neuf millions neuf cent vingt mille (99 920 000) Francs CFA par l'Union européenne sur le 11em FED et d'un montant de trente millions de Franc CFA (30 000 000) par la mairie elle-même. Ce projet dont la clôture est prévue pour février 2022, a reçu sa première subvention d'un montant de 56 211 596 FCFA en février 2020 pour le démarrage des travaux.

- la réalisation d'études d'impact environnemental ;
- la réalisation d'études architecturales ;
- la réalisation de clôture grillagée ;
- la réalisation de marches en escaliers avec garde-corps et paliers de repos ;
- la construction de paillettes avec dalle en béton pour restauration ;
- la construction de toilettes et la fourniture de poubelles ;
- l'installation d'un musée plein air ;
- la construction d'un parking pour moyens roulants ; l'extension des réseaux d'eau et d'électricité ;
- l'installation de dispositifs de parasols, de jeux et de

Les principales activités prévues dans le projet

Plusieurs activités sont prévues pour donner une nouvelle allure touristique à la ville :

Bassila révèle ses potentialités dans la filière “avicole et petits ruminants” grâce au PADT

La commune de Bassila a bénéficié d'une subvention d'un montant total de cent trente-un millions (131 000 000) de Francs CFA pour la réalisation du projet de développement de la filière “avicole et petits ruminants”. Une présentation du Projet avec son coordonnateur Issifou AGBOGUIDI.



Hangars spécifiques aux petits ruminants dans la commune de Bassila

Le but principal du projet est de faire du secteur « avicole et petits ruminants » une filière agricole compétitive durable créatrice de richesse pour les acteurs et la collectivité toute entière. Laboutissement efficient de ce projet contribuera à appuyer lorganisation de la plateforme dinnovation de la chaîne de valeur ajoutée “volaille-chair et petits ruminants-chair” de la filière « avicole et petits ruminants ». Lambition est de stimuler laugmentation de la production et la régularité de loffre des produits de la filière « avicole et petits ruminants » sur le marché et au final la création demplois décents et durables pour une réduction du taux de chômage sur la période du projet et de sa pérennisation.

Les principales activités du projet

Le projet étendu sur vingt-six mois couvre la période de novembre 2019 à janvier 2022. Il a reçu sa première subvention d'un montant de quatre-vingt millions trois-cent vingt-trois mille quatre-cent cinquante-un Franc CFA (90 323 451 FCFA). A cet effet plusieurs activités sont en cours pour meubler les 26 mois. On peut retenir :

- Réalisation des études de faisabilité ;

- Recrutement d'un coordonnateur adjoint de projet (technicien supérieur en production animale) ;
- Sélection des différents groupes dacteurs (des coopératives et les faîtières par groupe dacteurs) devant bénéficier du projet ;
- Achat des équipements et fournitures ;
- Renforcement des capacités des acteurs ;
- Construction de 8 hangars spécifiques aux petits ruminants et à la volaille ;
- Construction de 8 unités de transformation de volailles en volailles-chair équipées de déplumeuses;
- Dotation des éleveurs en équipements et outillages de base ;
- Appui à la mesure de prophylaxie ;
- Contractualisation avec le Cabinet dAudit ;
- Élaboration des rapports trimestriels de suivi.

Les résultats satisfaisants du projet « Dynamique Locale »

L'Association Nationale des Communes du Bénin (ANCB) n'est pas restée en marge des appuis de l'Union européenne à travers le PADT pour les acteurs stratégiques de l'administration territoriale. C'est dans ce cadre que le projet « Dynamique Locale » a été financé sur les ressources du Programme d'Appui au

Développement Territorial (PADT) du 11ème FED pour un montant de près de 700 millions de francs CFA. Démarré le 08 juillet 2019 Dynamique Locale a pour objectif de Contribuer à la promotion du développement territorial durable et équilibré, reposant sur une gouvernance locale concertée, inclusive,

promouvant l'égalité de genre et veillant à favoriser l'émergence des dynamiques territoriales innovantes. Pour parvenir à atteindre les objectifs fixés plusieurs activités ont été organisées avec des résultats précis dans divers secteurs.

Les premières activités dans le cadre du projet "Dynamique locale" vise à sécuriser les recettes de quelques communes suivant une procédure de sélection. Le premier objectif spécifique vise à développer des services permettant le renforcement des capacités des communes et des intercommunalités. Ainsi six (06) communes (Banikoara, Bopa, Matéri, Malanville, Ouèssè et Zê) ont été sélectionnées pour la mise en place de Guichet unique. A la date de ce jour les guichets uniques sont tous fonctionnels. Ensuite pour améliorer la gouvernance locale à travers la réorganisation des archives, la faitière des communes a sélectionné six communes dont Abomey, Bohicon, Bopa, Porto-Novo, Ouèssè et Malanville. Une première phase de l'appui a consisté à faire l'état des lieux de la situation des archives de même que la gestion des audits. Une deuxième phase a donné lieu au renforcement de capacités, c'est à-dire apporter l'appui technique qu'il faut en matière de facilitation de la recherche des pièces et dossiers d'archives. La dernière activité autour de ce premier objectif a consisté à appuyer 10 associations régionales ou associations départementales en matériels roulants et informatiques (10 motos et 10 ordinateurs) pour le suivi des audits du FADeC auprès des communes.



La gouvernance locale est plus inclusive et prend en compte l'aspect genre

Pour rendre plus inclusif la gouvernance à la base, l'ANCB à travers ce projet à appuyer le Réseau des femmes élues conseillères en terme de renforcement de capacité des femmes élues. Ainsi le ReFEC-Bénin a organisé un atelier de formation au profit de quarante (40) femmes élues conseillères sur les aptitudes à avoir pour mener une campagne électorale convaincante. Le ReFEC-Bénin a aussi organisé un atelier de formation au profit de ses membres sur la contribution des élues dans le suivi des ODD (les ODD sensibles aux femmes notamment 1, 2, 3, 5 et 8) au niveau de leurs communes respectives.

A travers des tournées, un dialogue structuré avec les communes et le renforcement du plaidoyer a été organisé. Lors de la première tournée les acteurs communaux ont échangé avec une délégation de l'ANCB sur les grandes orientations de la PONADEC. Autour de la seconde tournée les acteurs communaux ont échangé avec une délégation de l'ANCB sur l'état des lieux des ressources humaines des communes (situation des agents communaux). Toujours dans le cadre du renforcement du plaidoyer, l'ANCB a tenu une rencontre avec le réseau des parlementaires afin de présenter à ses partenaires, les préoccupations des communes pour un meilleur ancrage de la décentralisation (porté par la PONADEC), les désideratas des acteurs locaux concernant le budget 2020 de l'Etat et de discuter avec ces députés du code électoral en relecture.

Organisation de deux rencontres d'échanges avec le Réseau des Médias pour la Décentralisation et le Développement Durable (RéMED)

Une première rencontre a été organisée pour discuter avec le réseau des médias du plan d'action de la PONADEC et de voir dans quelle mesure ce réseau peut aider l'ANCB à vulgariser les préoccupations des communes. Une deuxième rencontre pour échanger sur les grandes conclusions du quatrième Congrès ordinaire de l'ANCB a été organisé pour présenter le processus d'élaboration du Code Général des Collectivités Locales et de voir dans quelle mesure ce réseau peut aider l'ANCB à vulgariser les conclusions du rapport de l'étude.

Deux études sur la gouvernance locale organisée

Une première étude a été commanditée sur l'amélioration des performances administratives « état des lieux des ressources humaines des communes. Ensuite une deuxième étude est en cours et porte sur la synergie d'action possible qui pourrait exister entre les agences créées pour la délivrance des services publics locaux.

Les capacités opérationnelles et de gestion du Secrétariat Exécutif de l'ANCB sont renforcées

Le projet Dynamique locale a permis au bureau exécutif de l'ANCB de valider son plan de travail et son budget annuel. Ainsi une première réunion de 2019 a permis aux participants d'adopter les documents de gestion (Rapport d'activités, Rapport financier) de l'année 2018 et du premier semestre 2019 ainsi que la présentation du projet « Dynamique Locale ». Ensuite une Deuxième réunion de 2021 a permis aux participants d'adopter les documents de gestion (Rapport d'activités, Rapport financier) de l'année 2020 et aussi de valider le Plan de Travail Annuel ainsi que le budget de l'année 2021 de l'institution.

Appui à l'organisation des sessions de 3 commissions thématiques

La faitière des communes a reçu l'appui du PADT grâce au projet Dynamique locale à travers l'organisation des sessions de trois commissions thématiques. En effet, la commission « Environnement, Eau et Assainissement (EEA) » a tenu sa session de 2020 qui s'est déroulée autour du thème central intitulé : « Les communes faces à la question des inondations dans une perspective de gestion intégrée des ressources en eau ». Ensuite la commission « Eau, Assainissement et Infrastructures (EAI) » a tenu sa session de 2021 qui s'est penchée sur la gestion des déchets solides ménagers en prenant comme exemple, l'expérience en cours dans le Grand Nokoué. Enfin la commission « Agriculture, Foncier, Aménagement du Territoire, Environnement et Climat (AFATEC) » a tenu sa session de 2021 portant sur l'attractivité des territoires. Des expériences en cours (au niveau de la CCZ sur les saveurs locales du Zou) et des présentations d'experts ont meublé ladite session.

En ce qui concerne la communication et l'action de visibilité, des contrats annuels sont signés avec 2 médias (02 presses / 02 télévisions). Un numéro du magazine « Echos des communes » est édité et un deuxième sous presse ainsi que les contrats annuels qui sont signés avec 2 médias (02 presses / 02 télévisions).



Les acteurs du PADT

Sophie MONSEUR, Chargée de Programme Décentralisation à la Délégation de l'Union européenne (UE)

35, 2 milliards décaissés pour le FADEC entre 2017 et 2020 par l'Union européenne dans le cadre du PADT

(A la fin du PADT, le partenariat Bénin-UE sur la décentralisation appuiera les finances publiques locales, dans une optique d'amélioration de la mobilisation des ressources propres)

L'Union européenne est un acteur majeur de la coopération internationale pour le développement. Au Bénin, elle intervient dans plusieurs secteurs dont le sous-secteur décentralisation-déconcentration-aménagement du territoire. Cette intervention de l'UE se fait à travers le Programme d'Appui au Développement Territorial (PADT). A l'occasion des quatre ans de mise en œuvre du PADT, Sophie MONSEUR, Chargée de Programme Décentralisation à la Délégation de l'Union européenne (UE) revient sur la vision globale du partenariat Bénin-Union européenne, les acquis du PADT et les perspectives de la coopération.



Sophie MONSEUR, Chargée de Programme Décentralisation à la Délégation de l'Union européenne (UE)

Mme la Chargée de Programme à la Délégation de l'Union européenne, quelle est la vision globale de la coopération entre le Bénin et l'Union européenne pour le sous-secteur Décentralisation-

Déconcentration-Aménagement du Territoire ?

L'Union européenne appuie le processus de décentralisation depuis le 8ème Fonds européen de Développement, c'est-à-dire depuis le démarrage de cette

grande réforme au Bénin avec les premières élections communales en décembre 2002 et janvier 2003. Plusieurs programmes se sont succédés : le PRODECOM, le PACTE, le PADL et maintenant le PADT dans le cadre du 11ème FED.

Cela prouve l'engagement ferme et de longue durée de l'UE dans le secteur, ou plutôt en faveur de ce mode de gouvernance que sont la décentralisation et la déconcentration. Nous avons toujours été convaincus qu'un développement durable et inclusif ne pouvait se faire sans la participation et même le leadership des collectivités locales qui connaissent leurs populations et leurs territoires. C'est ainsi que nous avons soutenu durant toutes ces années, tant le renforcement des capacités des autorités locales, que l'ensemble du système reliant ces autorités avec le niveau déconcentré et le niveau central, en passant par le mécanisme de financement permettant de transférer les ressources aux communes, en l'occurrence le FADeC. Avec les nouveaux enjeux de notre monde actuel tels que le changement climatique, la transition numérique, la montée de l'extrémisme violent, ou encore la riposte aux épidémies, notre idée selon laquelle les actions sur le terrain ne peuvent avoir d'impact sans la participation active des autorités locales s'est encore renforcée. C'est ainsi qu'à l'avenir nous ne saurons concevoir nos interventions sans donner un rôle crucial aux communes du Bénin.

Comment la mise en œuvre de cette vision est structurée entre les différents Programmes ?

L'Union européenne met actuellement en œuvre le Programme d'Appui au Développement Territorial, le PADT, pour un montant total de 70 MEUR. Le programme a démarré en mars 2017 et se clôturera en mars 2022. Il contient deux grandes composantes : une composante appui budgétaire pour 60 MEUR et une composante appuis complémentaires pour 10 MEUR. Dans le cadre de ces appuis complémentaires, nous avons mis en place de l'assistance technique, de l'appui institutionnel, du renforcement de capacités des acteurs des différents niveaux ainsi qu'une subvention à l'ANCB, 5 subventions à des intercommunalités et 7 subventions à des communes. Les grandes thématiques couvertes par le programme sont – de manière non exhaustive – l'appui à la révision de la PONADEC, le renforcement des capacités et en matériel de certaines structures au niveau central (SP PONADEC, DAE, DCL, CEFAL, SP CONAFIL, ANAT), le renforcement des capacités et en matériel des structures déconcentrées, la mobilisation des ressources propres par les communes, le renforcement des associations de communes et intercommunalités, l'accompagnement de la restructuration interne de l'ANAT, la mise en œuvre de projets de territoire par les communes, etc.

Le PADT, c'est 70 millions d'Euros dont 60 pour l'appui budgétaire. Un appui budgétaire que le Gouvernement a orienté vers le FADEC. Comment fonctionne le mécanisme ?

Entre 2017 et 2021, nous avons prévu chaque année une tranche fixe et une tranche variable à payer, pour un total de 60MEUR. La tranche fixe est payée à condition qu'une série de conditions générales (communes à tous nos appuis budgétaires) soient remplies, et la tranche variable est payée complètement ou en partie en fonction de l'atteinte des cibles fixées sur toute une série d'indicateurs de performance. En règle générale, les appuis budgétaires de l'UE sont versés sur le compte du Trésor. Dans le cadre du PADT, les paiements annuels sont versés sur le compte du FADeC, d'après un accord commun entre le Gouvernement du Bénin et l'Union européenne. C'est ainsi que l'UE contribue largement au FADeC non affecté, un mécanisme que nous trouvons particulièrement adapté et utile pour le financement du développement local, même si cet outil pourrait encore être amélioré et rendu plus efficace.

Quels en sont les résultats en termes de décaissement par l'Union européenne et de progrès accomplis par le Bénin ?

Depuis le début de la mise en œuvre du Programme, étant donné les performances dans le secteur, l'entièreté des conditions a été atteinte et tous les décaissements prévus ont pu être effectués sur le compte du FADEC (15 MEUR en 2017, 13 MEUR en 2018, 12,8 MEUR en 2019, et 13 MEUR en 2020). Il reste encore un dernier décaissement dans le cadre du programme qui devrait avoir lieu avant la fin de cette année, si tout se passe bien. Les indicateurs de performance décidés conjointement avant le démarrage du Programme ont finalement permis de voir se réaliser un certain nombre de progrès que ce soit en matière de transferts financiers aux communes, de qualité de la gestion financière communale ou encore de contrôles et d'audits. Il est vrai qu'au démarrage du Programme, en 2017, la condition générale liée aux progrès satisfaisants dans la mise en œuvre de la politique sectorielle (c'est-à-dire la PONADEC) et au maintien de sa crédibilité ne semblait pas être remplie. Cependant, au vu des décisions prises en Conseil des Ministres en novembre 2017 et au démarrage des chantiers sur la relecture de la PONADEC et des textes de la décentralisation, cette situation s'est améliorée. En ce début de mois de juin, le Conseil des Ministres vient à nouveau de se prononcer sur des changements dans le secteur. La Délégation de l'UE attend les détails de ces



changements afin de mieux comprendre l'avenir du secteur de la 2D.

Le PADT, c'est également un appui aux structures de l'Etat impliquées dans le sous-secteur Décentralisation-Déconcentration-Aménagement du Territoire. Quel bilan peut-on retenir de cet accompagnement ?

En effet, comme je l'ai expliqué, le PADT a notamment apporté un appui à toute une série de structures du niveau central et déconcentré tant en termes de moyens matériel (véhicules, matériels informatiques, armoires de rangement, valises pédagogiques, etc.) qu'en termes

de renforcement des capacités et d'accompagnement dans certains grands chantiers. Je ne pourrais reprendre ici la liste exhaustive de toutes ces actions menées par le PADT mais je pourrai citer les plus emblématiques : la réalisation de diagnostics institutionnels et opérationnels assortis de plans de renforcement des capacités du SP PONADEC, des DAE et DCL et de l'ANAT, l'évaluation de l'outil PAAC qui a permis de revoir le guide d'élaboration des PAAC, le renforcement du CEFAL en matière d'andragogie et d'ingénierie de la formation, une formation spécifique du SP CONAFIL sur l'inclusion des questions de changements climatiques dans les finances locales, le renforcement

des préfectures sur la tutelle, le contrôle de légalité et l'appui conseil, etc. Au-delà du renforcement de capacités stricto sensu apporté par le PADT aux différentes structures, le programme a également accompagné ces mêmes structures à progresser dans différents chantiers, ce type d'appui réalisé sous forme d'études et ensuite de coaching et d'accompagnement peut également être considéré comme du renforcement des capacités. Je pense ici notamment à l'étude d'impact des PAAC qui a ensuite permis de revoir le guide d'élaboration des PAAC, à la mise en place d'une équipe d'experts devant relire la PONADEC, aux études spécifiques réalisées dans le cadre du marché des territoires avec l'ANAT (à Bopa et Grand Popo), à l'appui à la restructuration interne de l'ANAT, etc. L'ensemble de ces appuis apportés aux structures centrales et déconcentrées a porté ses fruits, avec plus ou moins de succès, il faut le dire, en fonction notamment des structures et de leur degré d'appropriation de ces appuis. Le Secrétariat Permanent de la PONADEC a, par exemple, particulièrement bien profité de ces appuis pour renforcer sa structure interne, ses compétences et son leadership sur un certain nombre de dossiers.

Aujourd'hui, le PADT a subventionné 12 projets communaux et intercommunaux. Pourquoi cet appui direct à la base ?

Comme beaucoup le savent déjà, nous arrivons progressivement à la fin du 11ème Fonds Européen de Développement et même à la fin de la validité de l'Accord de Cotonou. Un nouvel accord-cadre entre l'Union européenne et les pays ACP vient effectivement d'être signé en avril dernier. Cet accord fixe le cadre de coopération politique, économique et sectorielle entre l'UE et les pays ACP pour les vingt prochaines années. C'est ainsi que nous sommes actuellement occupés à programmer le prochain cycle de coopération. A ce stade, nous n'en sommes qu'à la définition des grandes priorités d'intervention ainsi que des secteurs dans lesquels nous nous engagerons pour les années à venir. Les futurs programmes et leurs modalités d'intervention ne sont pas encore définies. Après quatre programmes strictement dédiés à la décentralisation-déconcentration-aménagement du territoire au Bénin, il est temps maintenant pour l'UE de penser autrement son soutien à ce secteur. Il n'y aura donc pas de programme successeur au PADT. Cela ne veut pas dire pour autant que l'Union européenne se

désintéressera de la décentralisation et du soutien aux collectivités territoriales. Au contraire, les autorités locales doivent devenir des acteurs incontournables dans toutes nos interventions sur le terrain. Elles sont intégrées comme partie prenantes pratiquement dans toutes les composantes de la future programmation. Par ailleurs, les thématiques de la décentralisation financière et de la fiscalité locale resteront au cœur de nos préoccupations, cela sera intégré à notre futur programme d'appui budgétaire général qui comportera notamment un grand volet sur le renforcement des finances publiques (fiscalité verte, budgétisation sensible genre, participation citoyenne et finances publiques locales). Le partenariat Bénin-UE sur la décentralisation est donc destiné à évoluer dans un sens qui mettra les autorités locales au cœur de nos interventions sectorielles et qui appuiera les finances publiques locales, essentiellement dans une optique d'amélioration de la mobilisation des ressources propres.



Dr Aimé GNIMADI,

Chef de mission de l'Assistance technique internationale du Programme d'Appui au Développement Territorial (PADT)

La pérennisation des acquis du PADT passent par la finalisation, l'adoption et la vulgarisation des référentiels et des outils de mise en œuvre



Dr Aimé GNIMADI, Chef de mission ATI du PADT

Le PADT bénéficie d'un cadre institutionnel de mise en œuvre qui inclut une mission d'assistance technique internationale. Cette assistance technique est composée de deux catégories d'experts : les experts principaux encore appelés Assistants techniques long terme (ATLT) et les experts non principaux appelés Assistants techniques court terme (ATCT). Les ATLT ont été recrutés dès le démarrage du programme et

interviennent durant les quatre années de mise en œuvre opérationnelle du programme. Les ATCT sont recrutés pour des missions précises pour quelques semaines à la demande des structures nationales bénéficiant des interventions du programme en termes d'expertise thématique. Le chef de mission de l'ATI est un spécialiste en décentralisation et en déconcentration. Il est un expert principal, ATLT

permanent et résidant sur place durant les quatre années du programme. Les autres experts principaux sont l'Expert principal n°2, spécialiste en renforcement des capacités et l'Expert principal n°3, spécialiste en aménagement du territoire et en promotion de l'économie locale. Dr Aimé GNIMADI, le Chef de mission nous parle de leur intervention et apprécie les résultats du PADT.

Monsieur le Chef de Mission, présentez-nous l'ATI et ses missions dans le cadre du PADT ?

Dans le cadre du PADT, la mission de l'ATI est double :

- ✿ **Renforcer les capacités des acteurs de la mise en œuvre de la PONADEC**, spécifiquement
 - (i) les capacités du Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale (MDGL) et de ses structures dédiées (Secrétariat Permanent de la PONADEC, Direction de la Prospective et de la Planification/DPP, Direction Générale des Collectivités Locales/DGCL, Direction de l'Administration d'Etat/DAE), dans l'exercice de leur rôle de pilotage, de coordination et de suivi-évaluation de la réforme, tout en favorisant l'appropriation de celle-ci par ses différents acteurs et bénéficiaires ;
 - (ii) les capacités des services déconcentrés, spécialement des préfectures et des représentations départementales du Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD) dans l'exercice de leurs attributions en matière de tutelle sur les collectivités (contrôle de légalité, appui-conseil) et d'aménagement du territoire ;
- ✿ **Contribuer à la mise à disposition des acteurs**

concernés aux différents niveaux de moyens appropriés et performants en matière de renforcement des capacités par des appuis (i) au Centre de Formation pour l'Administration Locale (CeFAL), (ii) à la conception et/ou actualisation, au développement et à l'appropriation/mise en œuvre de supports méthodologiques et si nécessaire textuels, instruments et outil pour le bon exercice de leurs missions.

Quel est le niveau de réalisation de l'objectif global du PADT ?

C'est difficile d'annoncer « le niveau de réalisation de l'objectif global » sans rappeler les composantes du PADT qui n'ont pas les mêmes modes d'intervention et les mêmes types d'activités à réaliser pour atteindre cet objectif général. Le PADT est mis en œuvre à travers deux composantes : i) la Composante appui budgétaire : opérationnalisée par le Ministère de l'Économie et des Finances (MEF), préparation et suivi des demandes de décaissement des tranches annuelles de l'appui budgétaire, sur la base des performances réalisées sur la mise en œuvre de la Politique Nationale de Décentralisation et de Déconcentration (PONADEC) par le MDGL principalement ; ii) la Composante appui complémentaire avec quatre instruments : i) devis programme

en vue d'activités au profit des structures de mise en œuvre de la PONADEC, ii) subvention de projets de territoires, iii) subvention à l'ANCB et iv) contrat de service pour l'Assistance Technique Internationale (ATI).

S'agissant de la **Composante appui budgétaire**, grâce à l'accompagnement du MDGL par le PADT, le Gouvernement a pu tenir ses engagements dans le cadre de la Convention de financement UE-Gouvernement du Bénin, ce qui a permis de mobiliser 53,8 millions d'Euros (ou 35,2 milliards de FCFA) sur les 60 millions d'Euros de la convention de financement. Cela représente 89,7% du montant total de l'appui budgétaire qui sont versés à un an de la fin du programme. En ce qui concerne la **Composante Appui complémentaire**, les principaux résultats obtenus sont les suivants :

Appui à la relecture et au pilotage de la PONADEC

- ✿ *Évaluation indépendante de la PONADEC 2009-2018 réalisée en 2018 - Relecture de la PONADEC. Le processus est arrivé à terme et la PONADEC 2021-2030 avec son plan d'action, validée lors d'un atelier national est en instance d'être introduite en Conseil des Ministres pour son examen et son adoption.*
- ✿ *Appui au suivi de la mise en œuvre de la PONADEC avec un accompagnement de*

- proximité du SP-CIP/PONADEC et des autres structures impliquées : activité continue tout au long du programme.
- ♣ Appui à la relecture du cadre juridique de la RAT en vue d'aboutir à un code des collectivités territoriales : en cours. **Renforcement des capacités des acteurs**
 - ♣ Appui au renforcement des capacités des acteurs et structures de niveau central (SP-CIP/PONADEC, DGAE, DGCL, ANAT, etc.) à travers des diagnostics institutionnels et organisationnels, établissement de plans de renforcement en cours de mise en œuvre. L'essentiel des résultats visés sont atteints.
 - ♣ Appui au renforcement des capacités des acteurs au niveau déconcentré (préfectures et directions départementales) via i) des diagnostics institutionnels et organisationnels et établissement de plans de renforcement, ii) appui au programme annuel d'assistance conseil (PAAC), iii) appui au contrôle de légalité des actes communaux : en cours. L'essentiel des résultats visés sont atteints.
- ♣ La mise à disposition de véhicules au profit de certaines structures centrales du MDGL (SP-CIP/PONADEC, SP-CONAFIL, DAE, DCT, CeFAL) et du MCVDD (ANAT) et de 9 préfectures de même que de matériels informatiques et bureautiques en vue d'un meilleur pilotage de la PONADEC au niveau central et d'une bonne opérationnalisation de ladite politique au niveau déconcentré.
- Disponibilité de moyens et d'outils adéquats pour la mise en œuvre de la PONADEC.**
- ♣ Appui à l'établissement des Plans 2D et de suivi de leur mise en œuvre : en cours. Huit ministères ont fait adopter leurs plans 2 D qui sont en cours de mise en œuvre. Les autres ministères poursuivent l'élaboration desdits plans.
 - ♣ Appui à l'établissement des PDCAD et actualisation du guide d'élaboration des PDCAD : en cours
 - ♣ Appui à l'élaboration de la stratégie nationale de formation des acteurs de la décentralisation quasiment achevé. La validation de la stratégie portée par le CeFAL est prévue pour juin 2021.
 - ♣ Appui spécifique au CeFAL dans la conduite de la mise en œuvre de son plan stratégique 2017-2031 : en cours.
- Amélioration de l'offre de services par les communes**
- en vue de renforcer les performances des communes et de leurs intercommunalités. Le PADT met une œuvre subvention au profit des communes et des intercommunalités pour promouvoir le développement territorial et l'économie locale pour un montant total de quatre millions (4.000.000) d'euros soit 2,6 milliards de francs CFA. Douze (12) subventions seront attribuées à travers deux lots bénéficiant à 37 communes au total. Tous les projets sont en cours d'exécution.
- La finalisation de l'ensemble de ces chantiers suppose un engagement du gouvernement pour l'adoption des référentiels produits et validés techniquement, de leurs outils de mise en œuvre et surtout la mise à disposition des structures compétentes des ressources nécessaires.

L'équipe de la Régie



Roland Maurille BOCO

Spécialiste Suivi
Evaluation chargé
des appels à projet
au PADT



Marc OKRY

Chef Projet
Régisseur du PADT



Aurélien OGOUTEIBO

Comptable du
devis-programme
du PADT



Jacques YEHOSOU

Assistant Spécialiste
Suivi Evaluation
PADT



Estelle HOUANNOU

Secrétaire
administrative PADT.



**Sébastien
GNOLONFOUN**

Assistant
Comptable PADT



**Christian
ANAGONOUGA**

Conducteur de
véhicule administratif
PADT



Mahazo ZAKARI

Conducteur de
véhicule administratif
PADT



Programme d'Appui au Développement Territorial

Adresse : Agla Ahogbohouè, Carré 3028 immeuble KASSOUDAHO

E-mail : regiepadt2018@gmail.com - Tél : 69493287

Site internet : <https://decentralisation.gouv.bj/padt/>